Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico **Herausgeber:** Association Pro Aventico (Avenches)

Band: 45 (2003)

Rubrik: Chronique des fouilles archéologiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique des fouilles archéologiques 2003

Jacques Morel
Pierre Blanc
Jean-Paul Dal Blanco
Georg Matter
Ariane Pantet
Nathalie Vuichard Pigueron

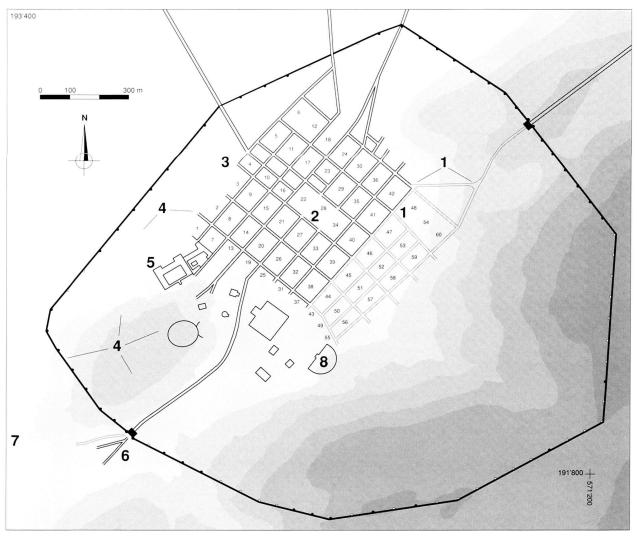


Fig. 1. Plan schématique d'Aventicum. Situation des fouilles de 2003. 1: Aux Conches-Dessus - quartiers sud-est. 2: Aux Conches-Dessus, Insulae 21, 27, 33, 39. 3: En Pré-Vert, au nord des insulae 3-4. 4: Place de la Gare, rue Failloubaz, chemin du Gravenau, avenue Général Guisan, rue du Jura, esplanade et rue du Château, rue de la Cure, place de l'Eglise, rue Centrale et ruelle des Arvoz. 5: Rue du Pavé - Palais de Derrière la Tour. 6: Sur Fourches. 7: Au Milavy. 8: En Selley - théâtre.

1. Avenches / Aux Conches-Dessus - quartiers sud-est

Voirie, habitat.

CN 1185, 570 625/192 825; 570 800/192 850; 570 525/192 720. Altitude 450-470 m.

Avril-juin 2003.

Ensembles MRA: AV 03/11590-11646, 11651-11750, 12006-12075.

Sondages exploratoires et fouilles de sauvetage programmées (travaux d'améliorations foncières *intra muros*). Surface explorée: env. 480 m². Investigations, documentation: P. Blanc, A. Mazur, J. Morel.

Références bibliographiques: Ph. Bridel, Les quartiers méridionaux d'Aventicum et la route menant à la Porte de l'Est – sondages exploratoires et premières hypothèses, ASSPA 74, 1991, p. 210-213; BPA 43, 2001, p. 268; BPA 44, 2002, p. 152-163.

L'achèvement à l'automne 2003 du vaste programme d'améliorations foncières entrepris dès 1997 sur le territoire des communes d'Avenches et de Donatyre a motivé une ultime série d'investigations portant essentiellement, comme l'année dernière, sur les quartiers sud-est de la ville antique (fig. 1,1). A l'exception des fouilles réalisées dans la région du *forum* (fig. 1,2 et fig. 6) et dont les premiers résultats sont exposés ci-dessous, il s'agissait en effet d'apporter quelques compléments aux interventions réalisées en 2001 et 2002 de part et d'autre de la voie de tracé oblique reliant la ville à la Porte de l'Est (fig. 2, tranchées C et D), de même qu'à l'angle nord-ouest de l'*insula* 48 (fig. 2, tranchée F').

La tranchée C

Ouverte sur près de 140 m dans le prolongement du decumanus séparant les insulae 42 et 48 (fig. 2,1) et selon un axe légèrement divergent de celui-ci, cette étroite tranchée (1,60 m de largeur) a livré de nouvelles précisions sur l'extension et l'agencement des constructions établies sur le côté nord de la rue montant à flanc de coteau en direction du mur d'enceinte (fig. 2,2). Les quelques segments de murs mis au jour au cours de cette intervention (fig. 2,3) viennent s'ajouter à ceux dégagés en 2002 à l'extrémité nord de la tranchée E (fig. 2,4), sans toutefois permettre de dresser un plan cohérent du bâtiment auquel ils se rattachent, et dont font également partie les différents vestiges repérés dans le secteur par photographie aérienne (fig. 2,5).

Comme le suggèrent les rares sols attestés à l'intérieur de ce bâtiment, celui-ci, jouant de la configuration naturelle du terrain, se développait dos à la pente sur au moins deux paliers présentant une différence de niveau d'env. 1,30 m. Très partiellement observé en façade ouest du bâtiment, un escalier composé de dalles de grès reposant sur des fondations maçonnées assurait en outre l'accès à l'édifice depuis une cour gravillonnée située 1 m en contrebas (fig. 2,6). Celle-ci s'étendait au sud-ouest jusqu'à se confondre avec la rue de tracé oblique, qui s'en distingue par de nombreuses recharges, et devait ainsi occuper l'espace compris entre cette dernière et le prolongement théorique du decumanus commun aux insulae 42 et 48 vers le nord-ouest. L'extension dans cette direction des constructions repérées reste indéterminée. Vierges de tout vestige, les quelque 60 m de tranchée ouverts en amont de ce bâtiment laissent toutefois supposer que l'occupation de cette région périphérique s'est essentiellement développée à proximité des axes de circulation permettant d'y accéder.

Il se confirme par ailleurs que ces constructions maçonnées ont succédé à un premier habitat de terre et de bois occupé entre les années 10/20 à 70 du I^{er} s. ap. J.-C., et dont l'orientation, conforme à celle de la trame urbaine orthogonale, a perduré malgré l'implantation à 45° de la voie établie à proximité vers la fin du I^{er} s. ap. J.-C. (fig. 2,2).

Parmi le mobilier, peu abondant et essentiellement céramique, issu de cette intervention, figure un ensemble comprenant de nombreux fragments de peinture murale en démolition qui permettent de restituer un décor caractéristique de la seconde moitié du Ier siècle de notre ère, et dont de nombreux exemples sont attestés aussi bien à Avenches que dans les provinces (AV 03/11595). Ce décor s'organise selon un schéma tripartite bien connu: au-dessus d'une plinthe de faux marbre gris-beige mouchetée de jaune, de vert et de blanc se développe une zone basse à fond noir agrémentée de touffes de feuillage. Un bandeau jaune rehaussé de filets bordeaux et blanc assure la transition avec la zone médiane. Cette dernière présente une alternance de panneaux monochromes rouges et d'interpanneaux au centre desquels prennent place des candélabres ainsi que toute une série de motifs miniaturistes.

La tranchée D

Les investigations réalisées de part et d'autre du bâtiment fouillé dans ce secteur en 2002 (fig. 2,7) visaient notamment à compléter la documentation des vestiges repérés l'année précédente une vingtaine de mètres en contrebas (fig. 2,8), et directement menacés par l'implantation d'une canalisation et l'aménagement d'un chemin goudronné. Il s'est avéré que les vestiges en question correspondaient à la partie arrière d'un local dont le sol de galets se situait env. 1,20 m plus bas que les niveaux de circulation extérieurs contemporains. Adossée à la pente, cette construction de 3 x 4,40 m (fig. 3) s'ajoute donc aux trois autres caves ou pièces semi-enterrées attestées à ce jour sur le site dans les insulae 9 et 10 et dans les faubourgs nord-est. Vide au moment de son abandon, elle n'a livré aucun indice permettant de deviner la nature des marchandises ou des objets qui y étaient entreposés. Les rares tessons qui s'y trouvaient encore en situent approximativement la fréquentation au cours des IIe et IIIe s. ap. J.-C.

Conservés sur une hauteur moyenne de 1,50 m, ses murs étaient revêtus d'un enduit de chaux blanc sur mortier de tuileau, encore en place jusqu'à plus de 1 m au-dessus du sol. Ce crépi présentait pour tout décor des bandes verti-

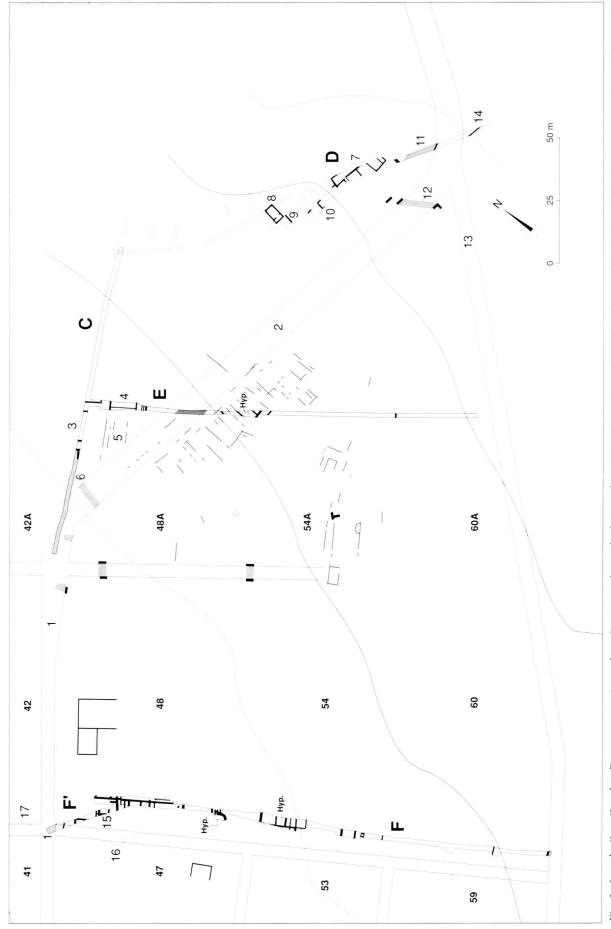


Fig. 2. Avenches/Aux Conches-Dessus – quartiers sud-est. Report au plan archéologique des vestiges mis au jour en 2003 dans les tranchées C, D et F' ainsi que ceux détectés par photographie aérienne. Les chiffres et les lettres renvoient au texte.

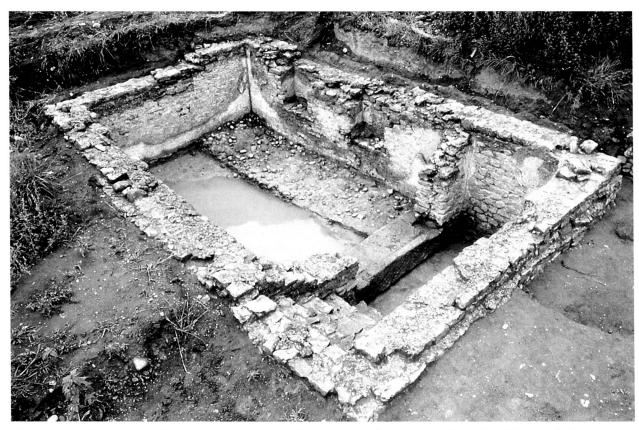


Fig. 3. Avenches/Aux Conches-Dessus – quartiers sud-est. Vue générale de la cave depuis l'ouest. Il – III s. ap. J.-C.

cales larges d'env. 4 cm tracées en rouge à chacun des angles de la pièce. La paroi est comportait deux niches profondes de 30 cm et larges de 70 cm (hauteur minimum: 80 cm), alors qu'une troisième, observée dans le mur de fond du local, a semble-t-il été obturée avant la pose du revêtement mural. L'éclairage à l'intérieur de cette pièce, dont on ignore tout de la couverture, était en partie assuré par un soupirail en abat-jour dont l'amorce, large de 70 cm, était visible dans le mur ouest du local, exactement dans l'axe de l'une des niches de la paroi opposée. Par effet de symétrie, il n'est donc pas exclu qu'à la seconde niche répondait un autre soupirail. L'arasement de la maçonnerie à cet endroit précis ne permet toutefois pas de vérifier cette hypothèse.

Cette pièce excavée se prolongeait au sud par une sorte de vestibule abritant un escalier en maçonnerie pleine de 4 ou 5 marches qui devaient à l'origine supporter des dalles de grès ou de molasse. Eclairée par un soupirail s'ouvrant sur le côté sud, cette descente d'escalier donnait accès depuis l'ouest à l'entrée même de la cave, dont le seuil de grès présentait les logements d'une porte de bois à double battants (fig. 4).

L'emplacement de cette cave a sans doute été dicté avant tout par la configuration naturelle du terrain. Elle semble avoir été précédée d'une cour ou d'un jardin délimité au sud par un mur de soutènement dégagé sur près de 4 m (fig. 2,9). Les quelques murs récupérés observés en

sondages dans le prolongement de ceux dégagés en amont l'année précédente (fig. 2,10) montrent qu'elle se rattachait à une série de constructions mitoyennes établies en terrasse le long de la rue montant à flanc de coteau et se dirigeant ensuite en direction de la Porte de l'Est (fig. 2,2).

Préciser le tracé de cette voie à son point d'inflexion, en sommet de pente, en direction du mur d'enceinte tel qu'il



Fig. 4. Avenches/Aux Conches-Dessus – quartiers sud-est. Vue de détail de la descente d'escalier et du seuil d'entrée de la cave. II^e – III^e s. ap. J.-C.

avait été proposé sur la base des sondages topographiques réalisés dans cette partie du site en 1990, constituait justement le second objectif de cette intervention.

Celui-ci semblait avoir été atteint avec la mise en évidence, immédiatement au sud du bâtiment fouillé en 2002 (fig. 2,7), d'une couche de gravier compacté d'une trentaine de centimètres d'épaisseur, délimitée à l'ouest par un fossé d'écoulement et au sud par un muret conservé au niveau de ses fondations de boulets. Le report en plan de ce qui s'apparente bien à une chaussée, large de 8 m et orientée d'est en ouest (fig. 2,11), se révèle toutefois problématique puisqu'elle se trouve en complet décalage par rapport à celle repérée en 1990 une vingtaine de mètres en contrebas (fig. 2,12).

Ce constat est d'autant plus troublant que la tranchée qui se prolonge de 25 m environ au sud de cette nouvelle chaussée n'a pas livré la moindre évidence d'une seconde rue de tracé parallèle qui aurait pu lui succéder au cours d'une phase de développement ultérieure, pas plus d'ailleurs que du *decumanus* délimitant au sud les quartiers occupant cette partie de la ville (fig. 2,13).

En lieu et place de ces rues, la stratigraphie ne témoigne au contraire que d'une faible densité d'occupation puisque seuls les restes d'aménagements sommaires – soubassement en galet d'un muret, petites fosses – y ont été repérés (fig. 2,14). La présence de paillettes de fer (battitures?) dans les couches charbonneuses qui leur sont associées, de même que les nombreux fragments d'argile rubéfiés et débris de tuiles qui en constituent le niveau d'abandon semblent indiquer que ces structures, que l'on peut dater de la 2º moitié du Ier siècle étaient en relation avec une occupation de caractère artisanal.

La tranchée F' (insula 48)

La grande tranchée qui, en 2002, avait recoupé, sur près de 200 m, les quartiers 48, 54 et 60 (fig. 2,F) a été prolongée sur une longueur de 35 m, selon un tracé s'infléchissant vers le nord-ouest (fig. 2,F'). Après avoir fait apparaître, sur plus de 2 m d'épaisseur, un enchevêtrement de vestiges murs, maçonneries, sols de terrazzo, foyers, fosses et fossés appartenant à la portion riveraine de la demeure septentrionale de l'insula 48, la fouille en tranchée a atteint la voie décumane qui délimitait ce quartier au nord (fig. 2,1). Orientés suivant cette importante artère, les vestiges mis au jour témoignent d'au moins cinq phases d'occupation et de réfections qui s'échelonnent entre la 1^{re} moitié du I^{er} s. ap. J.-C. et le IIIe s. ap. J.-C (fig. 2,15). Contemporaine des premiers aménagements de voirie, la demeure initiale en architecture mixte - terre, pierre et bois - a été édifiée une vingtaine de mètres en retrait du decumanus, à l'arrière d'une cour que clôturait au nord un muret en blocs de molasse (fig. 5). Lors des phases suivantes, la cour a été supprimée au profit de l'extension progressive d'un habitat maçonné jusqu'en bordure de rue, entraînant à chaque fois un rehaussement du niveau de circulation. Comme cela avait déjà été observé en 2002, certaines pièces de la maison riveraine ont connu des réaménagements à une époque tardive que l'on ne peut pour l'instant préciser. Ils se traduisent ici par la création de nouvelles subdivisions de plu-



Fig. 5. Avenches/Aux Conches-Dessus — insula 48. Vue partielle des vestiges de la demeure primitive nord en architecture mixte. Au premier plan, les vestiges de l'un de ses foyers en tegulae recoupé par un mur de la phase suivante. A l'arrière-plan, le négatif de l'une des cloisons en terre et à colombages qui séparaient les pièces d'habitat équipées de sols de terrazzo. I^{re} moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

sieurs locaux, ainsi que par l'installation d'un foyer (domestique?) aménagé à l'aide de blocs de grès en remploi au sommet du fossé de récupération de l'un des murs de la phase précédente. Un tel constat tend à montrer que ces ultimes transformations sont survenues après un premier abandon de tout ou partie de la demeure, à partir du III^e s. ap. J.-C.

Par ailleurs, la séquence stratigraphique obtenue met en évidence une étroite corrélation entre le programme de transformations de l'habitat et l'évolution de la voirie. On distingue en effet quatre recharges successives dans les strates caillouteuses de la chaussée, conservée sur une épaisseur de 1,80 m et bordée par un large fossé méridional susceptible de correspondre au fantôme d'un égout.

Le report au plan archéologique de cette tranchée montre que cette dernière aurait dû en principe recouper le tracé théorique du *cardo* délimitant le quartier à l'ouest (fig. 2,16). Tel n'a pas été le cas. Il faut par conséquent en déduire que cette voie de desserte des quartiers méridionaux se situe plus à l'ouest, se trouvant ainsi désaxée par rapport à la rue cardinale qui sépare au nord les *insulae* 41 et 42 (fig. 2,17).

L'étude à venir de l'ensemble du mobilier récolté au cours de ces différentes interventions permettra de mieux cerner la chronologie du développement des quartiers sudest et de leur voirie.

P. Blanc – J. Morel, avec la collaboration de S. Bosse et de N. Vuichard Pigueron FPA

2. Avenches / Aux Conches Dessus, Insulae 21, 27, 33, 39

Voirie, édifices publics.

CN 1185, 570 250/192 700. Altitude 447 m.

Mars-juillet 2003.

Ensembles MRA: AV 03/11651-11750; 11989-12005; 12076-12129.

Fouille de sauvetage programmée (travaux d'améliorations foncières intra muros).

Surface explorée: env. 600 m².

Investigations, documentation: P. Blanc, A. Mazur, J. Morel.

Références bibliographiques: D. Tuor-Clerc, A la recherche du forum, BPA 31, 1989, p. 5-11; M. Bossert et M. Fuchs, De l'ancien sur

le forum d'Avenches, BPA 31, 1989, p. 12-105.

La réalisation des derniers ouvrages prévus dans le cadre des travaux d'améliorations foncières effectués dès 2001 sur le site intra muros d'Avenches a permis d'explorer une région peu connue mais particulièrement sensible de la ville romaine, celle du forum et de ses abords (fig. 1,2 et fig. 6). Cette ultime étape consistait en effet en l'implantation d'un collecteur de 300 mètres de longueur en bordure des quartiers du forum, plus précisément dans les niveaux de chaussée du cardo délimitant ces insulae à l'ouest, ceci afin d'éviter de porter trop atteinte au sous-sol archéologique. Cette rue n'étant reportée sur le plan de la ville antique que de manière théorique, l'intervention devait se limiter à l'ouverture de quelques sondages destinés à en préciser le tracé. Bien que cet objectif ait été d'emblée atteint, la rue étant effectivement attestée sur toute la longueur du tronçon concerné, la mise au jour d'imposants vestiges maçonnés venus s'implanter sur cet axe de circulation à la hauteur de ce qui apparaît désormais comme les deux principaux points d'accès au forum depuis l'ouest, a donné à ces investigations une tournure inattendue. Un premier survol des principaux ensembles de mobilier céramique et numismatique issus de cette intervention permet d'ébaucher le développement de ce secteur de la manière suivante.

Insérée dans le réseau orthogonal de rues établi lors de la fondation de la ville romaine dans la 1^{re} décennie du I^{er} siècle de notre ère, la voie séparant le *forum* des quartiers voisins à l'ouest (fig. 6,1) est restée en fonction jusque vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. Désaffectée par différents remblais et niveaux d'occupation datant de la 2^e moitié du I^{er} siècle, cette chaussée a été supplantée, dans l'*insula* 33, par un nouvel axe de circulation de tracé parallèle (fig. 6,2).

Celui-ci est vraisemblablement contemporain de l'édification, dans la 1^{re} moitié du II^e s. ap. J.-C., d'un bâtiment occupant l'angle nord-est de ce quartier et que l'on peut restituer sous la forme d'une vaste salle de près de 100 m² (12 x 8 m), à laquelle un large perron maçonné permettait d'accéder au nord depuis la rue (fig. 6,3). Dans l'axe de cette entrée, à une profondeur de 20 cm seulement, est apparue une mosaïque de 12 x 4 m, intégrée dans un sol de terrazzo (fig. 7). Le plus proche parallèle à Avenches de ce pavement à décor géométrique noir et blanc est daté du 2e quart du IIe siècle et se situe dans l'insula 3. Parmi les nombreux fragments de décor architectural recueillis sur place se trouvaient deux blocs similaires de pierre calcaire dont la face sculptée représentait des lions (fig. 8); ces éléments devaient servir de supports à une banquette en pierre dont les débris se trouvaient d'ailleurs à proximité.

Quelle qu'ait été la fonction exacte de cet édifice et sa relation avec le bâtiment voisin que l'on a proposé d'interpréter comme la *schola* des Nautes, il constitue avant tout l'une des deux composantes d'un programme architectural visant à monumentaliser cet accès au *forum* à la hauteur supposée de sa basilique. A l'angle sud-est de l'*insula* 27 lui répondait en effet un second bâtiment, édifié lui aussi dans la 1^{re} moitié du II^e siècle, auquel des fondations larges et massives, renforcées par endroits de grands blocs de grès, confèrent également un caractère monumental (fig. 6,4). Son extension vers l'ouest n'étant pas connue, on ignore si son implantation sur le *cardo* occidental des quartiers du *forum* a entraîné la création d'une voie de substitution dans l'*insula* 27, à l'instar de ce qui a été constaté dans l'*insula* 33.

Les différents vestiges maçonnés dégagés plus au nord, à la hauteur du *decumanus maximus*, témoignent de plusieurs phases de construction dont les chronologies relative et absolue doivent encore être précisées. Dans la mesure où les investigations n'ont porté que sur une étroite bande de terrain, n'offrant par conséquent qu'une vision très incomplète, l'agencement des aménagements successifs de cet accès principal au *forum* reste difficile à saisir.

C'est semble-t-il vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. que la limite occidentale du *forum* a été matérialisée par un portique latéral dont seul le mur de stylobate a été dégagé en bordure de rue sur environ 35 m (fig. 6,5 et fig. 9). Distantes de 4,5 à 5 m, les quelques bases de colonnes encore en place sur ce mur présentaient des encoches destinées à recevoir les pièces d'un système de fermeture, vraisemblablement en bois. Cette colonnade ne présente en outre aucune interruption à la hauteur précise du *decumanus maximus*, ce qui démontre que l'accès au *forum* depuis cette artère principale a été réservé, dès cette époque du moins, aux seuls piétons.

Il est très vraisemblable que ce portique a succédé à des aménagements plus anciens, remontant peut-être à la 1^{re} moitié du I^{er} siècle de notre ère, comme semblent l'indiquer certains blocs architecturaux en remploi dans l'appareil du stylobate, ainsi que la présence, dans ce même mur, de segments de fondations apparemment plus anciens. A cette phase antérieure pourrait se rattacher un imposant collecteur voûté courant sous le *decumanus maximus*, et se poursuivant à l'intérieur du *forum* (fig. 6,6). Ce collecteur correspond sans doute au prolongement de l'importante canalisation signalée sous cette même voie à la hauteur des *insulae* 19 et 25, env. 250 m plus à l'ouest.

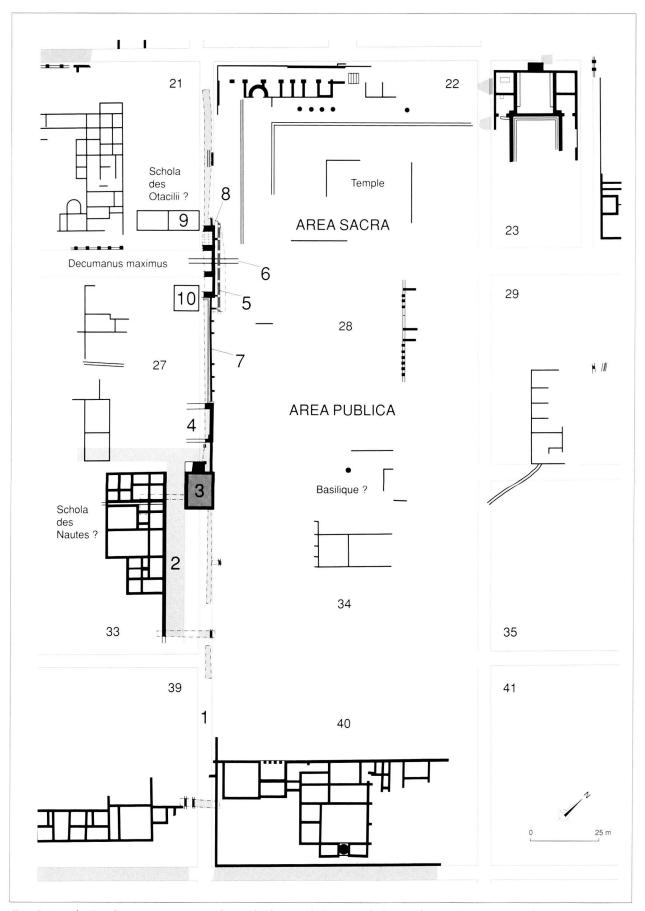


Fig. 6. Avenches/Insulae 21, 27, 33, 39. Plan archéologique de la région du forum d'Avenches et situation des vestiges dégagés en 2003. Les chiffres renvoient au texte.



Fig. 7. Avenches/Insulae 21, 27, 33, 39. Restes de la mosaïque dégagés à l'angle nord-est de l'insula 33. 2^e quart du II^e s. ap. J.-C.?

A l'époque flavienne ou vers la fin du I^{er} siècle, ce secteur connaît un nouveau développement avec la désaffectation du *cardo* occidental du *forum* et l'implantation, à l'angle nord-est de l'*insula* 27 et en bordure du *decumanus maximus*, d'un édifice quadrangulaire à peine repéré en limite de fouille.

A cette phase de construction remonte également la création, dans l'espace compris entre les deux entrées occidentales du *forum* dont il vient d'être question, d'une série de locaux dont la fonction reste indéterminée, mais qui marquent désormais la limite entre les *insulae* 27 et 28 (fig. 6, 7). L'articulation entre ces différentes pièces et le portique de la phase précédente n'est pas claire. Quelques indices permettent toutefois de supposer que leur établissement n'a pas entraîné la désaffectation de ce dernier, du moins pas dans l'immédiat.

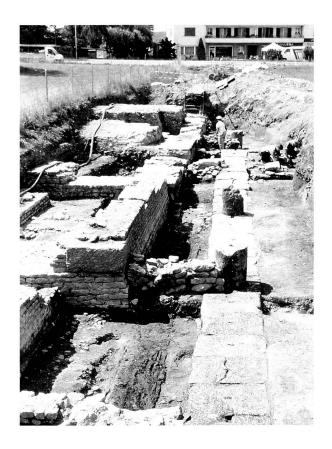
Parallèlement à cette série de locaux sera par la suite établie, sur plus de 35 m, une canalisation en bois particulièrement bien conservée, composée de planches de chêne massives de près de 7 m de longueur. Datée par analyse dendrochronologique de la fin du II^c siècle, cette canalisation constitue l'aménagement le plus tardif mis au jour au cours de cette intervention.

La dernière phase de construction constatée à la hauteur du *decumanus maximus*, sans doute la plus spectaculaire, s'est traduite par l'établissement, dans la 1^{re} moitié du IIe s. ap. J.-C., d'un édifice aux fondations maçonnées massives englobant littéralement cette rue, et présentant, du côté du *fòrum*, une façade monumentale de 25 m de largeur (fig. 6,8). Les fouilles en ont révélé un plan symétrique comprenant deux locaux profonds de 5 m, dont l'un était doté d'un sol de dalles de calcaire, établis de part et d'autre de la chaussée. Large de 9 m, celle-ci était soigneusement aménagée à la manière d'un sol d'habitat, ce qui pourrait signifier que ce passage était couvert. Si tel était le cas, l'édifice aurait été conçu en une sorte d'arc ou de porte monumentale constituant l'entrée principale du *fòrum*. Seule toutefois une analyse architecturale des maçonneries dégagées sera à même de vérifier cette hypothèse, et notamment de préciser si les grandes pièces latérales s'ouvraient ou non sur cette place publique.

Il est d'autre part légitime de penser que ces vestiges ne sont autres que ceux des constructions mises au jour à la fin du XIX^e siècle dans la parcelle voisine, et approximativement reportées aux angles sud-est et nord-est des *insulae* 21 et 27 (fig. 6,9-10), auxquelles on associe une série d'inscriptions de la 1^{re} moitié du II^e s. ap. J.-C., toutes en relation avec l'illustre famille helvète des Otacilii. L'étude à venir de la cinquantaine de nouveaux fragments d'inscriptions provenant des niveaux de démolition non remaniés de ce secteur, revêt donc de ce point de vue un intérêt majeur, tout particulièrement en ce qui



Fig. 8. Avenches/Insulae 21, 27, 33, 39. Eléments de mobilier ornés de lions sculptés servant probablement de supports pour une banquette en pierre. Pierre calcaire, H. 44/45 cm, larg. 18/21 cm, prof. 52/61 cm. II^e – III^e s. ap. J.-C.



concerne la localisation de la *schola* érigée par – ou – en l'honneur de l'un des membres de cette famille, dont fait mention l'un de ces témoignages épigraphiques.

Bien que portant sur une surface relativement réduite, cette intervention a livré un mobilier archéologique particulièrement riche et varié dont l'essentiel provient du secteur fouillé à la hauteur des vestiges encadrant le decumanus maximus. Outre les quelque 150 monnaies récoltées sur l'ensemble du secteur, on dénombre ainsi une quarantaine au moins de fibules, 4 bagues à intailles, 36 jetons en os, une cinquantaine de jetons en verre et 480 perles de verre.

P. Blanc FPA

Fig. 9. Avenches/Insulae 21, 27, 33, 39. Vue des fouilles à la hauteur du decumanus maximus. A droite, le mur de stylobate du portique du milieu du I^{ce} s. ap. J.-C. A gauche, les fondations massives de l'édifice monumental qui lui a succédé dans la 1^{re} moitié du II^e s. ap. J.-C.

3. Avenches / En Pré-Vert, au nord des insulae 3-4

Habitat. Voirie.

CN 1185, 570 000/192 970. Altitude 438 m.

Octobre 2002-juin 2003.

Ensembles MRA: AV 02/12301-12614.

Fouille de sauvetage programmée (construction d'une centrale de production de chaleur pour le chauffage à distance – Société Thermoréseau Avenches SA). Surface explorée: env. 1900 m².

Investigations, documentation: N. Vuichard Pigueron, Y. Schneuwly, J.-P. Dal Bianco, S. Bündgen, M. Ricottier, S. Thorimbert, L. Francey.

Références bibliographiques: BPA 37, 1995, p. 211-212; BPA 44, 2002, p. 166-171.

La mise en œuvre du dispositif de chauffage à distance censé sillonner la quasi-totalité du sous-sol de la ville d'Avenches avait débuté, en octobre 2002, par la construction d'une centrale de production de chaleur au lieu-dit *En Pré-Vert*, à proximité de l'actuelle scierie Bardet (fig. 1,3). Les investigations de sauvetage effectuées sur l'emprise du futur bâtiment, qui se sont achevées en mars 2003, ont permis d'explorer une surface de quelque 1500 m². Une tranchée ouverte dans la route Industrielle (fig. 16,1) a par ailleurs été l'occasion de fouiller, de la mi-avril au début du mois de juin, quelque 400 m² supplémentaires.

Ces travaux ont permis de mettre au jour la partie sudouest d'une vaste demeure qui se déployait au nord-est des *insulae* 3 et 4, à proximité de la route qui mène à la Porte du Nord et à un peu plus d'une centaine de mètres au sud de l'enceinte, dans un secteur périphérique de l'antique Aventicum qui n'avait livré jusqu'alors que peu de vestiges. Bien qu'orientée selon la trame urbaine orthogonale, cette maison ne s'inscrit pas dans l'alignement des quartiers réguliers, puisqu'elle se développe dans une zone où l'on attendrait la suite de la route nord-sud qui délimite les quartiers 3 et 4.

Le plan initial

La cour centrale

Edifiée entre le milieu et la fin du I^{er} s. ap. J.-C., la demeure s'articule autour d'une cour centrale rectangulaire à péristyle ceinte d'un caniveau en grès destiné à récolter les eaux de toiture des portiques (fig. 10,1). Le mur de fond de ces derniers était orné de peintures murales dont la zone

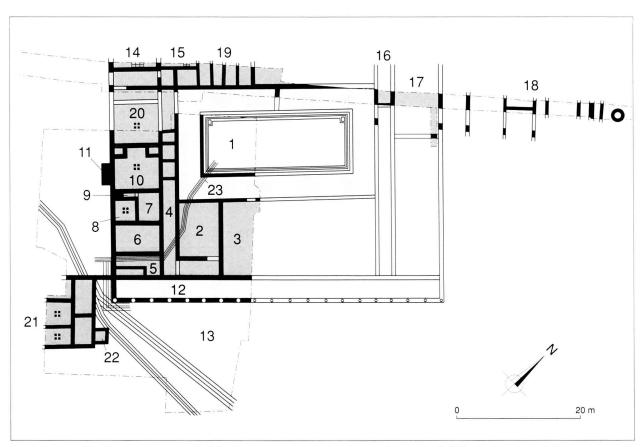


Fig. 10. Avenches /En Pré-Vert, au nord des insulae 3-4. Plan schématique des vestiges de la domus et de ses bâtiments annexes. En noir, l'état 1 (2^e moitié du I^{er} s. ap. J.-C.), en gris, l'état 2 (dès le milieu du II^e s. ap. J.-C.). Les chiffres renvoient au texte.

basse, à fond noir, était agrémentée de touffes de feuillage rappelant celles du jardin auxquelles elles faisaient face, alors qu'en zone médiane se déployaient de larges panneaux monochromes rouges. En revanche, aucun vestige des niveaux de sols ne subsiste, ni de la colonnade, qui s'élevait sur un stylobate constitué de dalles de grès.

L'aile sud

Au sud de cette cour se développait un corps de bâtiment représenté par deux salles aux dimensions imposantes. La première, excavée lors de transformations ultérieures, n'a rien gardé de son aspect originel, si ce n'est un large seuil en calcaire blanc, qui garantissait l'accès du sud-ouest (fig. 10,2). La seconde était ouverte sur le péristyle, comme en témoigne l'arrachage d'un seuil observé dans son mur de fermeture septentrional (fig. 10,3). Bien que dotée d'un sol en *terrazzo* relativement sommaire, elle arborait des peintures murales au décor sophistiqué qui laissent supposer qu'elle occupait une position dominante au sein de l'aile sud de la *domus*.

L'aile ouest

Un long couloir séparait cette partie de l'édifice de son aile occidentale, qui comprenait toute une série de pièces en enfilade, dont certaines étaient chauffées (fig. 10,4). La première, au sud, était équipée d'un sol en dalles de molasse (fig. 10,5). Non chauffée, elle a peut-être revêtu une fonction utilitaire. Au nord se développaient deux autres salles froides dotées de sols en *terrazzo* (fig. 10,6 et 7), ainsi qu'une petite pièce hypocaustée (fig. 10,8), dont le chauffage était assuré par un local exigu directement accessible par la pièce à *terrazzo* adjacente (fig. 10,9).

La pièce la plus imposante de la série est la vaste salle à exèdre qui accuse une superficie d'environ 40 m² (fig. 10,10). Elle était chauffée par un hypocauste, dont la particularité est l'impressionnant réseau de blocs de molasse qui le constituait. C'est la première fois qu'est attestée à Avenches l'utilisation de cette roche - relativement friable - pour un tel dispositif. L'air chaud était acheminé par un canal percé dans le mur de fermeture septentrional. En revanche, aucune trace du *praefurnium* n'a été retrouvée; celui-ci devait probablement prendre place au nord de la pièce, dans un espace interprétable comme une cour de service.

De nombreux fragments de mosaïque, récoltés dans les remblais qui ont désaffecté l'hypocauste lors de transformations ultérieures, invitent à penser que le sol, au niveau de l'exèdre en tous cas, était recouvert d'un pavement noir et blanc. La forme et les dimensions de cette pièce, ainsi que la richesse de ses aménagements, témoignent de son importance au sein de l'aile ouest. Cette impression est confirmée par la présence d'un imposant massif accolé au mur de façade occidental et centré sur la pièce, ce qui invite à penser que cette dernière était annoncée côté cour par un dispositif architectural particulier (fig. 10,11).

Une ouverture sur le domaine publique

Au sud, la *domus* était devancée par un long portique (fig. 10,12). Le mur de stylobate, constitué de blocs de calcaire blanc en remploi, supportait une colonnade, en calcaire blanc également. Deux éléments retrouvés *in situ* ainsi que les marques des fûts encore visibles sur plusieurs des dalles indiquent que les colonnes étaient dépourvues de base et qu'elles accusaient entre elles un espace de 2,90 m environ.

Ce portique s'ouvrait sur une vaste aire empierrée observée sur plus de 35 x 15 m (fig. 10,13). Cette place, qui appartenait sans doute au domaine public, devait être le point de chute de la route qui délimitait les *insulae* 3 et 4 ouest. Par ailleurs, elle était sans doute traversée d'est en ouest par une chaussée, dont les limites n'ont pas pu être clairement mises en évidence. On y a également découvert un réseau de canalisations maçonnées qui acheminaient les eaux provenant des quartiers situés plus au sud en direction du nord.

Les corps de bâtiment nord et est

L'ouverture au printemps d'une tranchée dans la route Industrielle a permis de compléter le plan général de la domus. Ces travaux ont en effet occasionné la mise au jour de plusieurs pièces appartenant à l'aile nord de l'édifice (fig. 11). Non chauffées et dotées pour la plupart de sols en terrazzo, ces dernières constituaient sans doute la partie uti-



Fig. 11. Avenches/En Pré-Vert, au nord des insulae 3-4. Vue des vestiges appartenant à l'aile nord de la demeure mise au jour sous la route Industrielle. Fin du I^{er} s. ap. J.-C.

litaire de la maison, comme en témoignent les foyers sommaires découverts dans deux d'entre elles (fig. 10, 14 et 15). Ont également été dégagées, en bordure est de la cour à péristyle, deux salles qui attestent l'existence d'un corps de bâtiment oriental qui se développait symétriquement à l'aile ouest (fig. 10, 16 et 17).

Enfin, l'exploration de la partie est de la tranchée a révélé la présence de plusieurs murs appartenant à une construction difficilement datable, mais qui pourrait être interprétée comme une annexe de l'édifice principal (fig. 10, 18).

Transformations et nouveaux aménagements

Réfections, subdivisions

Le plan de la domus n'a pas subi de grandes modifications au cours de son existence. Des transformations surviennent toutefois à partir du milieu du IIe s. ap. J.-C., qui se matérialisent tout d'abord par la réfection de plusieurs sols, ainsi que par la subdivision de certains locaux. C'est le cas notamment d'une des pièces de l'aile nord (fig. 10,19), de la grande pièce située au sud-ouest du péristyle (fig. 10,2), ainsi que du couloir de séparation entre l'aile occidentale et le reste de la maison (fig. 10,4). Ce dernier se voit en effet doté de plusieurs murs de refend, dont la création a certainement modifié la circulation à l'intérieur de l'édifice. Dans l'aile occidentale, la pièce au dallage de molasse est subdivisée par l'adjonction de deux nouveaux murs, qui forment désormais un petit local supplémentaire qui pourrait être interprété comme une cage d'escalier menant à un hypothétique étage supérieur (fig. 10,5).

Les transformations les plus spectaculaires interviennent dans la partie nord de l'aile occidentale. L'hypocauste en molasse de la grande pièce à exèdre, peut-être en raison de problèmes de statique dus à la fragilité du dispositif, est désaffecté (fig. 10,10). La pièce est par ailleurs agrandie par

le biais de la construction de murs dans le prolongement de sa fermeture septentrionale initiale et se voit équipée d'un sol en *terrazzo*. A l'emplacement de l'aire de service attenant à la pièce à exèdre est alors créée une nouvelle grande salle chauffée (37 m²), dont l'hypocauste est constitué d'un dallage de *tegulae* supportant un réseau de pilettes rondes en terre cuite (fig. 10,20).

Le bâtiment sud-ouest

C'est peut-être à partir du milieu du IIe siècle également que l'on assiste à l'édification, au sud-ouest de la domus, d'une annexe qui n'a pu être que partiellement dégagée (fig. 12). Elle se développait au sud d'un mur construit dans le prolongement de la fermeture méridionale du bâtiment principal et comprenait au moins deux salles chauffées (fig. 10,21). Dans une phase ultérieure, une pièce de petites dimensions a été ajoutée contre le mur de fermeture orientale (fig. 10,22). Cette annexe a non seulement empiété sur la chaussée-place, mais elle a en outre condamné les deux grandes canalisations qui acheminaient les eaux des quartiers situés plus au sud en direction du nord. Ces dernières ont vraisemblablement été remplacées par un nouveau dispositif, dont quelques vestiges ont été observés à l'angle sud-ouest de l'édifice principal.

Derniers aménagements

Les aménagements les plus tardifs constatés sur le site sont la création d'une canalisation à partir de matériaux en remploi en grès et en calcaire blanc, qui récoltait les eaux de la cour centrale de la *domus* pour les acheminer, au terme d'un parcours sinueux, vers la cour qui se développe à l'ouest de l'édifice (fig. 10,23 et fig. 13). La présence de blocs de couverte aux endroits où la canalisation franchit



Fig. 12. Avenches/En Pré-Vert, au nord des insulae 3-4. Vue des pièces appartenant à l'annexe découverte au sud-ouest de la demeure principale. 2° moitié du II° s. ap. J.-C.



Fig. 13. Avenches/En Pré-Vert, au nord des insulae 3-4. Vue de l'aile ouest de la domus. Au premier plan, la canalisation créée lors des derniers aménagements qu'a connus le site.



les murs des pièces de l'aile occidentale laissent penser qu'une partie au moins de la maison est restée en fonction. A en croire les indices fournis par le mobilier céramique, elle a été occupée en tous cas jusqu'au milieu du III^e siècle de notre ère.

Exception faite de nombreux fragments d'enduits peints, dont l'étude permettra de mieux saisir l'aspect intérieur de l'édifice, les fouilles de cette imposante *domus* n'ont livré que peu de mobilier. Outre quelques objets de la vie quotidienne (débris de vaisselles, fibules, épingles à cheveux, jetons et dés à jouer...), on signalera la découverte de deux fragments d'une petite statuette féminine en terre blanche représentant vraisemblablement Vénus (fig. 14).

N. Vuichard Pigueron FPA

Fig. 14. Avenches/En Pré-Vert, au nord des insulae 3-4. Fragments de statuette féminine en terre blanche (Inv. 02/12449-01). H. env. 12 cm. 2^e moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

4. Avenches / Place de la Gare, rue Failloubaz, chemin du Gravenau, avenue Général Guisan, rue du Jura, esplanade et rue du Château, rue de la Cure, place de l'Eglise, rue Centrale et ruelle des Arvoz

Enceinte romaine, voirie, habitat, canalisations.

CN 1185, 569 800/192 780; 569 400/192 200; 569 700/192 300. Altitude 437-476 m.

Février à décembre 2003.

Ensembles MRA: AV 03/12615-12633.

Surveillance programmée des fouilles en tranchées pour la pose de collecteurs d'eau et du chauffage à distance (thermoréseau). Longueur des tranchées : env. 3 km.

Investigations, documentation: A. Pantet, G. Jaquenod, E. Rubin, Y. Schneuwly.

Références bibliographiques: BPA 36, 1994, p. 136-139 et 143-146; BPA 37, 1995, p. 213; BPA 43, 2001, p. 276.

Parallèlement à la construction de sa centrale de production de chaleur, la société Thermoréseau Avenches SA avait planifié, pour 2003, la réalisation de la première tranche du réseau de distribution du chauffage à distance. Couplés avec la pose de collecteurs en séparatif et la réfection du réseau d'eau communal et des différents services, ces travaux d'envergure ont nécessité l'ouverture d'importantes tranchées sur des largeurs variant entre 2 et 5 m pour une profondeur atteignant souvent 4 m (fig. 15). Ces dernières ont sillonné sur près de 3 km le sommet de la colline de la ville actuelle et son versant nord, ainsi que le quartier de la Gare et de la route Industrielle (fig. 1,4). En raison des délais particulièrement restreints que s'étaient fixés les promoteurs du projet du chauffage à distance, certains tron-



Fig. 15. Avenches/Haut de l'avenue Général Guisan. Certaines rues ont été éventrées sur toute leur largeur pour permettre la pose des différentes conduites. Vue du sud.

çons ont été réalisés simultanément, tandis que d'autres ont connu des élargissements considérables du tracé initial en raison de la pose différée des conduites d'eau. De tels procédés, ainsi qu'un calendrier des travaux sans cesse modifié, ont été autant de contraintes supplémentaires pour les collaborateurs de la Fondation Pro Aventico. Omniprésents sur le terrain, ces derniers ont en effet dû faire preuve d'une grande flexibilité pour assurer une surveillance systématique, parfois fastidieuse, de l'ensemble des travaux et récolter une information archéologique très morcelée et disparate.

Hormis les précieux compléments apportés à la *domus* mise au jour en hiver 2002-2003 sur le site de la centrale du thermoréseau (fig. 16,1), ainsi qu'à la portion occidentale du palais de *Derrière la Tour* (fig. 16,2), ces fouilles en tranchées ont révélé un sous-sol fortement remanié par l'urbanisation avenchoise du début du siècle dernier qui n'a laissé que des traces éparses de l'occupation antique et médiévale.

Quartier de la Gare (fig. 16,3-8)

La très faible quantité de vestiges observée dans les différentes tranchées ouvertes dans ce secteur laisse supposer que la région sise entre l'enceinte nord d'Aventicum et les insulae limitrophes 1, 2 et 3 n'était que faiblement colonisée, peut-être en raison de la nature marécageuse du terrain. On signale toutefois la mise au jour de quelques rares segments de murs épars de facture romaine, mais non datés (fig. 16,3-4). Ils s'inscrivent tous, de par leur orientation, dans la trame orthogonale de la ville romaine. Ces maçonneries restent cependant trop isolées pour être mises en relation avec les vestiges de constructions déjà connues dans cette partie de la ville. A mentionner également la découverte, sous le niveau de chaussée sis au nord des locaux de la Société agricole de la Basse-Broye (SABB), de fondations d'un bâtiment incluant dans leurs maçonneries des briques mécaniques extrudées d'époque moderne (fig. 16,5). Curieusement, ce bâtiment ne figure sur aucun plan cadastral.

Les travaux réalisés en contrebas de la route du Moulin (fig. 16,6) n'ont par ailleurs livré aucune trace du grand collecteur maçonné qui avait été repéré en 1994 une centaine de mètres plus au sud, à la hauteur des *insulae* 7 et 13.

Le tronçon ouvert à la place de la Gare (fig. 16,7) a révélé une séquence stratigraphique où le terrain naturel, constitué ici de niveaux tourbeux alternant avec des strates de

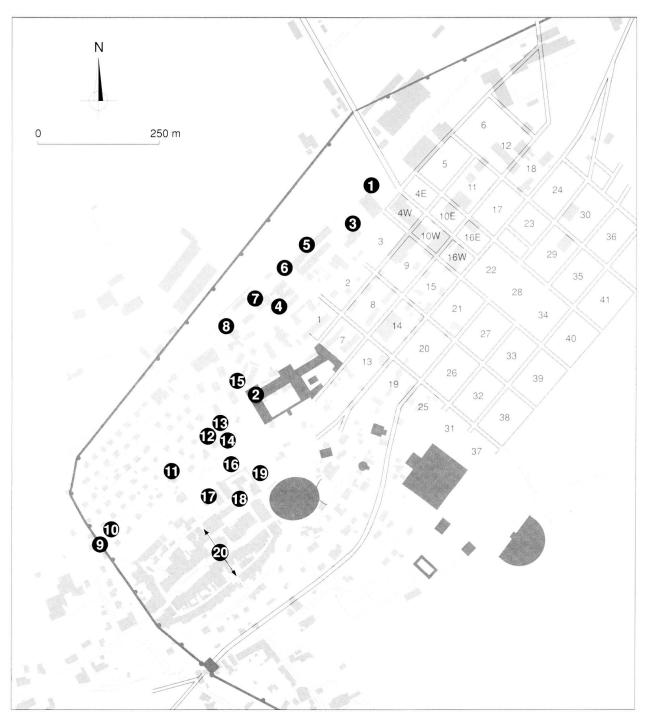


Fig. 16. Plan de situation schématique des interventions liées à la première étape des travaux de pose du chauffage à distance et du nouveau réseau d'eau en 2003. Les chiffres renvoient au texte.

sable propre, est omniprésent à une profondeur moyenne de 1,70 m. Ces sédiments confirment la présence originelle d'une zone marécageuse; ils sont scellés par différentes couches d'occupation et de démolition peu denses, mais apparemment d'époque romaine; elles-mêmes sont directement coiffées par les remblais liés à l'aménagement de la route actuelle.

Enfin, à quelques mètres à l'ouest de la gare CFF sont apparus, à l'altitude de 437,30 m et sur plus de 10 m de

longueur, les restes d'une chaussée de 0,60 m d'épaisseur (fig. 16,8). Elle est formée de strates successives de graviers et de galets mélangés à des débris de mortier de chaux, de fragments de tuiles (romaines?) et de pierres calcaires jaunes. L'orientation et la largeur de cette chaussée, qui a subi de nombreuses perturbations modernes, n'ont pu être déterminées. En l'absence d'indices de datation, cette voie – ou place? – ne peut être clairement attribuée à l'époque romaine.

Rue Failloubaz, chemin du Gravenau, avenue Général Guisan (fig. 16,9-15)

Les importants travaux fractionnés en plusieurs étapes dans ces secteurs du versant nord de la colline n'ont fait apparaître pratiquement aucune trace d'occupation contemporaine de la ville romaine. Seul a ainsi été relevé, à l'extrémité occidentale de la rue Failloubaz, le tronçon entièrement récupéré de l'enceinte occidentale compris entre les tours 28 et 29 (fig. 16,9). Le report au plan archéologique de ce vestige amène à décaler d'environ 1,50 m vers l'ouest le tracé jusqu'alors proposé pour cette portion du rempart. D'orientation identique, un segment de mur maçonné a été dégagé *intra muros* sur plus de 5 m de longueur à une distance de 25 m environ de l'enceinte (fig. 16,10). L'absence de tout niveau archéologique en place empêche d'établir la moindre relation chronologique entre ces différents vestiges.

Toujours sur le tracé de cette même rue, le suivi des travaux de terrassement a également permis le repérage de quelques murs d'une habitation d'époque moderne (fig. 16,11), ainsi qu'un mur de terrasse également récent (fig. 16,12). A proximité de ce dernier est apparu, à la hauteur du chemin du Gravenau (fig. 16,13), le pavage d'une chaussée constitué pour l'essentiel de galets bien

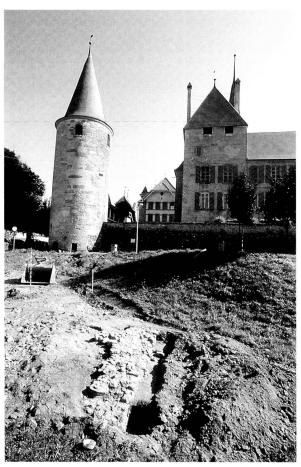


Fig. 17. Avenches/Esplanade du Château. Apparition des vestiges maçonnés d'un bâtiment romain ou médiéval (?) mis au jour dans le talus en contrebas du château. Vue du nord.

organisés et de quelques pierres calcaires jaunes. Situé à l'altitude moyenne de 454,50 m suivant une orientation est-ouest, ce pavage possède une largeur de 2,50 m et comporte un petit fossé d'écoulement central soigneusement aménagé. La datation de cette chaussée reste incertaine, malgré la récolte, à sa surface, de quelques fragments de catelles de poêles vernissées, caractéristiques des XVIII^e et XVIII^e siècles.

Il en va de même pour un second chemin empierré, sis en contre-haut du premier et large de 1,75 m. Egalement d'orientation est-ouest, il a été mis en évidence à une profondeur de 0,85 m sous l'actuel chemin du Gravenau, soit à l'altitude de 457,70 m (fig. 16,14).

Ces deux chaussées pourraient être des ramifications perpendiculaires à un chemin d'axe nord-sud ponctuellement observé en 2001 lors de la pose de câbles de fibres optiques. Ce dernier pourrait en outre correspondre à celui figurant sur le plan de la ville d'Avenches établi en 1731 par J. C. Hagenbuch.

Les tranchées ouvertes sur toute la longueur du tronçon aval de l'avenue Général Guisan (fig. 16,15) n'ont révélé aucun vestige en raison des travaux de terrassement liés à la création de la rue actuelle, et qui ont nécessité la mise en place d'importants remblais. Essentiellement constitués de matériaux morainiques compacts sur près de 3 m d'épaisseur, ces remblais ont semble-t-il servi à combler une dépression probablement d'origine naturelle (ancien lit de rivière?), laquelle a peut-être fixé la limite d'extension occidentale du complexe palatial voisin de *Derrière la Tour* (fig. 16,2 et fig. 18).

Esplanade du Château, rues du Jura et du Château, rue de la Cure, rue Centrale, place de l'Eglise, ruelle des Arvoz (fig. 16,16-20)

Une fouille en extension réalisée dans la partie supérieure du talus sis en contrebas de l'esplanade du Château (fig. 16,16) a fait apparaître, à très faible profondeur, les fondations mal conservées d'un mur maçonné implanté suivant le sens de la pente et comportant l'amorce d'un refend oriental (fig. 17). La fonction de cette construction ne peut être précisée, de même que sa datation pour laquelle les indices chronologiques font malheureusement défaut. D'après la facture de ses maçonneries, on ne peut totalement exclure son appartenance à l'époque romaine. Par ailleurs, l'angle nord-ouest de cette construction a été recoupé, à l'altitude de 469,50 m, par une canalisation remontant à une période tardive, médiévale voire récente. D'une largeur de 1,55 m hors-tout, elle était constituée de deux piédroits en pierres calcaires jaunes qui délimitaient un conduit large de 0,55 m et doté d'un fond de galets non maçonnés soigneusement disposés. Il semble s'agir de l'extension de la canalisation repérée en 2001, quelques mètres plus à l'est, et que l'on suppose être en relation avec les anciens étangs de la ville dont certains sont restés en fonction jusqu'au XIX^e siècle.

Contrairement à ce que l'on pouvait escompter, les travaux réalisés dans la rue du Jura n'ont révélé la présence d'aucun aménagement d'époque médiévale. Tout au plus peut-on signaler la mise au jour, à la hauteur de l'ancienne Grange Gaberell, datée du XVIII^e siècle, d'un segment de mur qui pourrait appartenir à une construction antérieure à la grange, et dont plusieurs vestiges avaient déjà été exhumés en 1994 (fig. 16,17). Quant aux quelques autres murs et tronçons de canalisations, désaffectées ou toujours en fonction, relevés dans cette rue ainsi que sur la place du Casino (fig. 16,18-19), ils sont probablement d'une époque plus récente encore (fin XIX^e - XX^e siècle).

Reprenant le tracé de conduites existantes, les tranchées ouvertes en plein cœur de la ville (rue de la Cure, place de l'Eglise, rue Centrale et ruelle des Arvoz), ont révélé un sous-sol entièrement remanié par les aménagements modernes (fig. 16,20). Ces derniers ont probablement occulté les éventuels vestiges romains et médiévaux du sommet de la colline. Ainsi, il n'a pas été possible d'obtenir des informations supplémentaires sur l'urbanisme médiéval et ses anciennes arcades qui bordaient au sud la rue Centrale, lesquelles avaient été mises en évidence en 1994,

en même temps que les restes d'une habitation antérieure au bâtiment qui abrite l'actuelle pharmacie et droguerie d'Avenches, lors de la réfection du sous-sol de cette dernière.

Ces travaux ont également donné lieu à l'établissement d'un grand nombre de colonnes stratigraphiques qui, relevées en différents points de la ville, devraient permettre de mieux cerner la configuration originelle du versant nord de la colline avenchoise.

Intégrés à la première étape d'un projet qui en compte trois, les travaux prévus dans la région *Sous-Ville* ont été reportés au début de l'année 2004, avant que ne débute la deuxième tranche des travaux. Ces derniers concerneront cette fois-ci des secteurs archéologiquement plus sensibles, tels les sanctuaires de la colline, ainsi que les *insulae* occidentales et leurs voiries respectives.

A. Pantet – J. Morel FPA

5. Avenches / Rue du Pavé – Palais de Derrière la Tour

Edifice public.

CN 1185, 569730/192 510. Altitude: 450-446 m.

Octobre 2003-janvier 2004.

Ensembles MRA: AV 03/12751 ss.

Fouille de sauvetage programmée (pose de collecteurs d'eau et du chauffage à distance, raccordements de particuliers). Surface de la fouille : env. 500 m².

Investigations, documentation: J. Morel, A. Mazur, M. Collaud, L. Francey, G. Jaquenod, K. Mazur, E. Rubin, G. Vietti.

Références bibliographiques: H. Bögli et Ch. Meylan, Les fouilles de la région « Derrière la Tour » à Avenches (1704-1977), BPA 25, 1980, p. 6-52; ASSPA 74, 1991, p. 214-220; BPA 37, 1995, p. 204-209; BPA 38, 1996, p. 96-97.

Au terme de la première étape de la mise en place du système de chauffage à distance, ainsi que celle d'un nouveau réseau d'eau communal, les travaux d'édilité ont atteint la rue du Pavé sous laquelle se dissimulait toute une partie méconnue du complexe palatial de Derrière la Tour (fig. 1,5). Les exigences liées à la pose des différents collecteurs ont impliqué l'ouverture, sur le domaine public, d'une tranchée de plus d'une centaine de mètres de longueur, pour une largeur minimale de 3 m et une profondeur de 4 m. Cette importante incision dans les entrailles du palais a permis le dégagement des vestiges sis à l'étage inférieur de son avant-corps nord-ouest et de sa galerie de façade (fig. 18,A-B). Incluant le raccordement de trois maisons riveraines, les travaux ont également touché certaines pièces du corps principal dont le plan a ainsi pu être partiellement complété (fig. 18,C). Les tranchées se sont ensuite déployées à l'intérieur de l'aile occidentale (fig. 18,D), une zone dans laquelle les recherches orientées de 1995 n'avaient pu s'étendre, et dont la restitution en plan proposait, à titre d'hypothèse uniquement, le report symétrique de l'aile est (fig. 18,E). Avec l'ouverture supplémentaire de quatre sondages de contrôle, les investigations apportent ici des précisions sur l'agencement de l'aile ouest qui diffère sensiblement de celui du schéma symétrique initialement retenu.

En dépit d'un champ d'observation exigu et de conditions de fouille parfois très difficiles, en raison de la profondeur des tranchées et des mesures de sécurité inhérentes à ce type d'intervention (fig. 19), cette nouvelle série de recherches fournit de précieuses informations au sujet de l'organisation interne de ces différentes portions du palais. Les résultats obtenus ont en outre certaines incidences sur la symétrie du plan de l'édifice qui est amené à subir quelques modifications.

L'avant-corps nord-ouest (fig. 18,A)

Des locaux de service en sous-sol

Enfouis à plus de 3 m sous le bitume de la rue actuelle, les vestiges relevés à l'intérieur de cet avant-corps, large de 14 m, appartiennent à une série de locaux à caractère utilitaire aménagés en sous-sol (fig. 18,1). Ces derniers étaient dotés de simples sols en terre battue et de cloisons à colombages hourdées de fragments de tuiles et de blocs de tuf maçonnés. Conservées dans certains cas sur une hauteur de plus de 1 m (fig. 20), ces étroites cloisons, de 0,23 m de large, étaient revêtues d'un simple enduit beige encore visible au bas des parois. Ces locaux, dont les dimensions d'un seul sont entièrement connues (7 x 4 m), communiquaient entre eux par des portes munies de ferrures et de

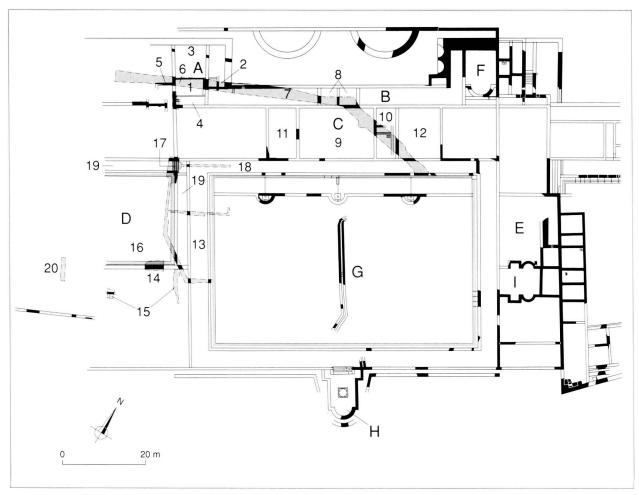
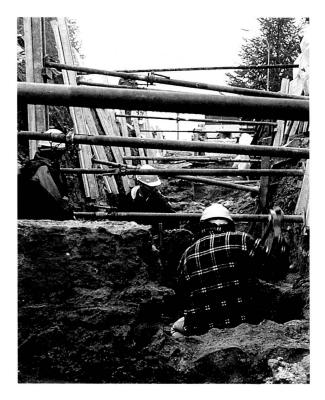


Fig. 18. Avenches/Rue du Pavé – Palais de Derrière la Tour. Extrait du plan archéologique et schématique du palais, partie principale (le^r – III^e s. ap. J.-C.). En grisé, l'emprise des tranchées et sondages de contrôle ouverts entre octobre 2003 et janvier 2004. Les chiffres et les lettres renvoient au texte.



◆ Fig. 19. Avenches/Rue du Pavé – Palais de Derrière la Tour. Dégagement des vestiges de l'avant-corps nord-ouest du palais au milieu des étais de la tranchée ouverte à la rue du Pavé.



Fig. 20. Avenches/Rue du Pavé – Palais de Derrière la Tour. Vestiges des parois à colombages des locaux de service du sous-sol de l'avant-corps nord-ouest du palais. Epoque néro-flavienne – début du III^e s. ap. J.-C.

seuils en bois. Créées à l'intérieur des espaces définis par les murs porteurs de l'avant-corps, ces subdivisions étaient en outre desservies par un couloir de distribution (fig. 18,2), lequel devait également parvenir jusqu'à la chaufferie d'une pièce hypocaustée relevée en 1982 dans la partie nord de cette aile en saillie (fig. 18,3). Ce sous-sol, dont la hauteur est estimée à environ 3,50 m, s'étendait apparemment sur toute l'emprise de l'avant-corps. Il était vraisemblablement accessible depuis l'étage supérieur par une rampe d'escalier aménagée en limite sud, au point d'articulation avec le corps principal (fig. 18,4).

Certains locaux mis au jour portent des traces de réfection sous la forme de maçonneries venues contreforter quelques-unes de leurs cloisons légères. De telles transformations sont peut-être synonymes d'importants réaménagements à l'étage supérieur, en rapport avec la phase de monumentalisation du palais à l'époque sévérienne. La destination exacte de ces locaux ne peut être précisée. La découverte de plusieurs fragments d'amphores suggère néanmoins l'existence de celliers.

Un agencement symétrique externe et interne

Du point de vue du plan d'ensemble, cette intervention permet de préciser le calage de l'avant-corps nord-ouest et de confirmer ainsi la symétrie du dispositif de façade de l'édifice. Par ailleurs, la section mise ici en évidence signale une partition interne se rapprochant de celle relevée dans le niveau inférieur de l'avant-corps nord-est en 1989 (fig. 18, F), à savoir une série de pièces en enfilade flanquées de locaux exigus, eux-mêmes bordés par un couloir. A l'instar du pavillon d'angle oriental également, cet avant-corps

possédait une annexe venue ultérieurement se greffer sur son flanc ouest (fig. 18,5). Malheureusement, les importants remaniements modernes du sous-sol empêchent de définir l'emprise de cette adjonction ainsi que la limite nord-ouest du palais.

Une destruction par incendie

Les agencements des niveaux supérieurs n'ont résisté ni aux «fouilles» non répertoriées, ni aux profonds terrassements occasionnés par la création de la rue actuelle au début des années 1970. N'ont été que partiellement épargnées les couches de démolition comblant les locaux en sous-sol et qui étaient essentiellement constituées des vestiges architecturaux issus du démantèlement des pièces de l'étage supérieur. Citons parmi ceux-ci de grandes plaques de sols de terrazzo, de nombreux fragments de peintures murales polychromes et figuratives, ainsi que de nombreux blocs de tuf pouvant signaler la présence de plafonds voûtés. Tous ces vestiges portaient d'importantes traces de l'action du feu qui attestent la destruction par incendie du palais, ou du moins de cette partie de l'édifice. L'incendie s'est également propagé à l'intérieur des locaux en sous-sol de l'avant-corps, comme en témoignent les bois entièrement carbonisés des parois à colombages.

Découverte des vestiges d'un lit d'apparat

La fouille des décombres à l'intérieur de l'un des locaux de service de l'avant-corps nord-ouest (fig. 18,6) a en outre livré les restes d'un lit d'apparat en bronze. En effet, les quelque 250 fragments récoltés appartiennent aux pieds et



Fig. 21. Avenches/Rue du Pavé – Palais de Derrière la Tour. Illustration de quelques pièces non restaurées appartenant à un lit d'apparat en bronze (Inv. 03/12751). A: base moulurée de l'un des pieds de lit et élément de jambage inférieur de forme conique. B: éléments de jambage. C: pièces de garniture de gaine de cadre de lit décorées d'incrustations en argent et cuivre figurant un motif végétal. Epoque néro-flavienne – début du III^e s. ap. J.-C.

à la gaine du cadre de lit moulurée et ornée d'incrustations en argent et cuivre (fig. 21). Cette découverte exceptionnelle témoigne du caractère luxueux du mobilier qui équipait, à l'étage supérieur, les pièces de la partie «noble» du palais.

La galerie de façade (fig. 18,B)

Un grand couloir de service au niveau inférieur

Confirmation a également été obtenue de l'existence d'une galerie de façade qui longeait au nord les pièces du corps principal sur une longueur de 58 m. Hormis la découverte, dans ses niveaux de démolition par incendie, de plusieurs éléments de la colonnade en calcaire hauterivien qui rythmait la façade de l'édifice à l'étage supérieur, l'ensemble des vestiges exhumés se rattache aux aménagements du sous-sol de cette galerie. Celui-ci était occupé par un couloir de service couvrant toute la largeur de la galerie (4,20 m) et communiquant de plain-pied avec les locaux utilitaires de l'avant-corps nord-ouest (fig. 18,7). Ce couloir était doté d'un simple sol de terre battue chaulé que délimitaient des parois revêtues d'un enduit de même facture que celui des locaux susmentionnés. A l'origine, des conduits d'évacuation d'eau formés d'imbrices traversaient la maçonnerie du mur nord de façade, tandis qu'un foyer à niche semi-circulaire était ménagé à hauteur d'homme dans le parement sud de ce même mur, côté couloir. Ces installations ont été supprimées lors d'une phase de réfection ultérieure.

Les témoins d'un dispositif axial particulier

S'étirant sur plus d'une vingtaine de mètres, ce couloir était ensuite barré par le premier des trois murs de refend mis au jour dans la partie médiane de la galerie de façade (fig. 18,8). Ceux-ci délimitaient deux locaux exigus de dimensions à peu près égales (4,20 x 3,90 m), lesquels prenaient place, dans une position axiale, au pied de la vaste salle d'apparat constituant l'élément central de l'édifice (fig. 18,9). Un tel compartimentage du sous-sol suppose l'existence, à l'étage supérieur, d'un dispositif particulier – peut-être une rampe d'escalier ou un vestibule – devançant la grande salle de réception qui, rappelons-le, était ornée de la célèbre mosaïque de Bacchus et Ariane. Nulle trace cependant du fameux «escalier de marbre descendant à une fournaise avec vestiges de bains» que mentionne S. Schmidt lors des fouilles dans ce secteur en 1750-51. Ces aménagements prenaient peut-être place sur un palier intermédiaire non conservé, à moins qu'ils ne se situent plus à l'est, en dehors de l'emprise des fouilles de 2003.

Le corps principal (fig. 18,C)

Des pièces collatérales asymétriques

La poursuite de la tranchée en dehors du domaine public a également permis d'obtenir de précieux compléments d'informations sur les dimensions et la partition interne de la pièce contiguë à l'est de la grande salle mosaïquée (fig. 18,10 et fig. 22). Contrairement à ce que



Fig. 22. Avenches/Rue du Pavé – Palais de Derrière la Tour. Vue d'ensemble depuis le sud-est du sol de la pièce orientale adjacente à la salle d'apparat axiale du corps principal du palais. Epoque néro-flavienne – début du III^e s. ap. J.-C.

les investigations de 1995 et les croquis de S. Schmidt pouvaient laisser croire, les pièces collatérales n'étaient pas disposées symétriquement de part et d'autre de la grande salle axiale. Avec une largeur de 4,80 m, celle partiellement dégagée en 2003 est en effet plus étroite que son homologue occidentale, dont la largeur de 6,70 m avait été déterminée lors d'un sondage de contrôle en 1995 (fig. 18,11). En revanche, la mise en évidence d'un mur de subdivision de la pièce orientale vient confirmer la partition interne figurant sur l'un des plans de S. Schmidt. La séquence stratigraphique obtenue montre que les niveaux de circulation à l'intérieur de cette pièce ont été aménagés au sommet d'un important remblai de terrasse, de 1,20 m d'épaisseur, lequel renferme les différents niveaux de chantier liés à la construction du corps principal.

Sols et réfections

Les premiers aménagements constatés sont d'aspect plutôt sommaire et sont caractérisés par les restes de deux cloisons légères et un foyer en *tegulae*. Associés à un sol de terre battue localement chaulé en surface, ces structures – provisoires? – ont été supprimées lors d'une réorganisa-

tion spatiale de la pièce comprenant notamment la pose de sols en terrazzo. Ces derniers ont été démantelés sur place et ne portent pas de traces apparentes de radier. A signaler qu'un sol de même facture a été observé dans la pièce voisine à l'est (fig. 18,12). Il comporte ici une recharge, témoin d'une ultime phase de transformations apportées au corps principal. Les quelques tesselles découvertes au sommet des sols de ces pièces pourraient indiquer un décor mosaïqué ou en opus signinum pour certains d'entre eux. A moins qu'il ne s'agisse de l'épandage des restes de la démolition de la mosaïque de Bacchus et Ariane qui ornait la grande salle adjacente, et dont la fouille des niveaux de démolition supérieurs dans son angle nord-est a livré plusieurs poignées de tesselles, comme cela avait déjà été le cas lors des recherches orientées de 1995.

L'aile occidentale (fig. 18,D)

Bien que très morcelées, les données engrangées lors des tranchées d'édilité et des sondages de vérification réalisés dans ce secteur permettent d'entrapercevoir l'agencement primitif de l'aile à l'époque néro-flavienne, ainsi que les transformations qui lui ont été apportées vraisemblablement lors du programme de monumentalisation du palais à l'aube du III^e siècle de notre ère.

Un portique ouest décalé (fig. 18,13)

Plusieurs segments de maçonneries ont pu être clairement identifiés comme appartenant aux murs de fond et de stylobate du portique qui, bordé d'un caniveau en dalles de grès, délimitait à l'ouest la cour centrale de l'édifice dans sa phase initiale (fig. 18,G). Contre toute attente, le report de ces vestiges au plan archéologique de l'édifice fait apparaître un décalage vers l'est de 3,30 m de ce portique en regard de la restitution jusqu'ici retenue. Celle-ci proposait en effet pour l'ensemble des différents corps de bâtiments un développement axial et symétrique centré sur la grande salle d'apparat (fig. 18,C) et le pavillon-triclinium de l'aile sud (fig. 18,H). En l'état actuel de nos connaissances, il n'est pas possible de déterminer la cause exacte de cette dissymétrie architecturale, peut-être due à des contraintes topographiques dans la partie occidentale. Quoi qu'il en soit, ce portique affiche une largeur utile de 4,20 m, analogue à celle des branches sud et est.

Le bâtiment méridional et la cour nord

A l'arrière du portique ouest, un sondage de contrôle a été réalisé à l'emplacement du pendant occidental présumé du pavillon à exèdres qui trônait au sein de l'aile orientale (fig. 18,I). En lieu et place d'une construction à niches, est apparu le tronçon rectiligne de la fermeture nord d'un bâtiment (fig. 18,14), doté de murs de refend et de sols de *terrazzo* et en béton de tuileau (fig. 18,15). Contemporain du portique de la cour centrale, ce bâtiment a été érigé sur une terrasse artificielle. Il s'y développait sur plus de 200 m² et devait occuper toute la moitié sud de l'aile occidentale. Légèrement en contrebas, la partie nord de l'aile ouest était,

quant à elle, occupée par une cour dont nous ignorons tout de son agencement primitif (fig. 18,16).

Un premier escalier d'accès occidental

La cour ouest s'étirait sur plus de 22 m jusqu'à l'allée débouchant sur une volée de trois marches d'un escalier en molasse, témoin d'un premier dispositif d'accès occidental à l'édifice (fig. 18,17). Aménagé à l'angle sud-ouest du corps principal, cet escalier était bordé, côté cour, par un muret se terminant par un piédestal en calcaire blanc portant l'empreinte d'une colonne de 0,40 m de diamètre (fig. 23). Des traces de fermeture amovible (porte?) ont par ailleurs été relevées sur le piédestal et la marche supérieure. Large de 3 m, cet escalier se situe dans le prolongement de l'axe du portique nord de la cour centrale (fig. 18,18) et devait ainsi à l'origine assurer la transition entre l'aile ouest et les autres parties du palais.

Transformations et adjonctions

Une importante réorganisation de l'aile occidentale et de sa cour a eu pour conséquence la suppression de l'escalier d'accès ouest, au profit de la création de deux branches de



Fig. 23. Avenches/Rue du Pavé – Palais de Derrière la Tour. Vue en direction du sud de l'escalier en molasse de l'entrée primitive occidentale du palais apparu après démontage du mur de portique de l'aile ouest de la phase suivante. A l'arrière-plan, le piédestal d'une colonne en calcaire blanc muni d'une encoche pour l'encastrement du montant d'une porte. Milieu – 3° quart du I° s. ap. J.-C.



Fig. 24. Avenches/Rue du Pavé — Palais de Derrière la Tour. Vue en direction de l'est de la coulisse en dalles de grès courant au pied de la façade du bâtiment méridional de l'aile occidentale. Epoque néro-flavienne — début du III^e s. ap. J.-C.

portique venues border au nord et à l'est la cour en question (fig. 18,19). Plus étroits (2,50-2,70 m) que ceux de la cour centrale, ces portiques ont été dotés de coulisses en grès partiellement conservées. A cette occasion, le pied de la façade du bâtiment méridional a lui aussi été flanqué d'un caniveau de grès qui a alors récolté ses eaux de toitures pour

les évacuer en direction de l'ouest (fig. 24). Par ailleurs, les fragments de plaques de calcaire et de déchets de béton de tuileau présents dans les niveaux de démolition de la cour pourraient tout aussi bien appartenir au dallage (partiel?) du sol de cette dernière qu'à celui de ses portiques, voire au revêtement d'une pièce d'eau d'agrément aménagée dans la cour. On notera également la récolte, dans ces mêmes niveaux de démolition, pourtant explorés que de manière très ponctuelle, de quatre stylets en fer. Ceux-ci pourraient suggérer que cette aile abritait en son sein un local ou un bâtiment à caractère économique et/ou administratif.

De telles transformations semblent traduire la volonté de créer une unité architecturale indépendante, quand bien même celle-ci est restée organiquement liée au complexe palatial.

La fermeture occidentale de cette aile ne peut encore être précisée. Un sondage récemment réalisé dans le prolongement théorique du mur nord du bâtiment méridional indique toutefois que ce dernier ne s'étendait pas au-delà de 25 m dans cette direction (fig. 18,20).

Les données obtenues lors de cette première tranche d'investigations confirment donc la symétrie du dispositif étagé du corps de façade du palais, tout en mettant un bémol à celle censée régir l'ensemble des bâtiments s'articulant autour de la cour centrale. Déjà riche d'indications sur l'organisation spatiale et le développement de l'aile occidentale, ce bilan est cependant incomplet: toujours dans le cadre des travaux liés au raccordement de particuliers, les recherches vont en effet se poursuivre et s'efforcer de mettre en évidence la fermeture ouest du palais. En dernier lieu, les investigations concerneront à nouveau le corps principal (fig. 18,C), et plus particulièrement la salle de réception principale dont la grande mosaïque, entièrement dégagée au XVIII^e siècle, avait été détruite au début du siècle suivant (fig. 18,9). L'ensemble de ces résultats sera intégré à l'étude du palais dont la publication est à paraître très prochainement.

J. Morel FPA

6. Avenches / Sur Fourches

Voirie, nécropole, habitat-artisanat?, fosses à caractère funéraire?

CN 1185, 569 600/191 900. Altitude env. 453 m.

Janvier-juillet 2003.

Ensembles MRA: AV 03/12801-12869.

Fouille de sauvetage programmée (pose de canalisations liées à l'équipement de parcelles à bâtir).

Surface explorée: env. 500 m².

Investigations, documentation: F. Eschbach (Archeodunum SA); S. Bündgen, M. Ricottier (FPA).

Références bibliographiques: G. Th. Schwarz, ASSPA 50, 1963, 74-75; US, 27, 4, 1963, 60-61; L. Margairaz Dewarrat, La nécropole de la Porte de l'Ouest, BPA 31, 1989, 109-137; BPA 38, 1996, 103-105; BPA 42, 2000, 147-149.

La poursuite des travaux d'aménagement de futurs lotissements sur le site *extra muros* de la nécropole de la Porte de l'Ouest est à l'origine d'une deuxième campagne de fouilles en tranchées sur le tracé des quelque 450 m de canalisations projetées. Faisant suite à une première étape réalisée en 2000, au sein de la zone funéraire antique, les investigations se sont cette fois-ci rapprochées de l'enceinte d'*Aventicum* et de sa porte occidentale (fig. 1,6). Les tranchées ouvertes dans la partie amont, à flanc de coteau, se sont révélées exemptes de vestiges archéologiques, à l'excep-

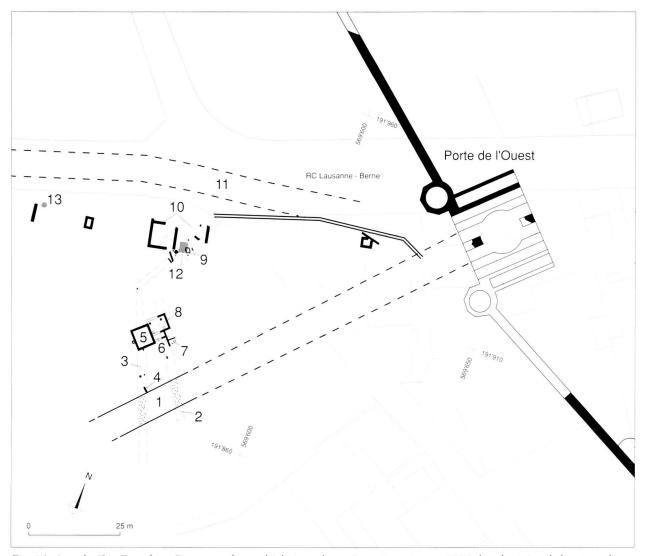


Fig. 25. Avenches/Sur Fourches. Report au plan archéologique des vestiges mis au jour en 2003 dans la région de la nécropole de la Porte de l'Ouest. Les chiffres renvoient au texte.

tion de quelques épandages pierreux. Les fouilles des tronçons aval ont en revanche été plus fructueuses, mettant tour à tour en évidence la portion d'une voie romaine, les traces éparses d'une zone funéraire riveraine, l'hypocauste du local unique d'un petit bâtiment avec annexes, puis les restes d'une construction exiguë semi-enterrée d'époque romaine également, laquelle est venue se superposer à une fosse à caractère funéraire ou cultuel de la période de La Tène finale (fig. 25).

La voie romaine (fig. 25,1)

La mise en évidence de cette nouvelle portion de route vient judicieusement compléter les observations faites en 1996, lors d'un sondage préliminaire réalisé à proximité de la tranchée de 2003 (fig. 25,2). Ainsi se confirme l'existence d'une voie d'axe nord-est/sud-ouest qui, après avoir longé le pied d'un coteau, franchissait une zone basse et inondable au sommet d'une butte naturelle, avant de se poursuivre en droite ligne en direction de la Porte de

l'Ouest. Apparemment contemporaine de la création de l'enceinte flavienne d'*Aventicum*, cette route était équipée d'un fossé drainant qui bordait sa chaussée au sud. Celle-ci était constituée d'une succession de couches graveleuses prenant assise sur un radier de galets et de gros boulets morainiques. D'une largeur initiale de 6 m, elle a été rehaussée à plusieurs reprises pour atteindre progressivement une épaisseur de 0,60 m et une largeur maximale d'une dizaine de mètres lors de ses dernières phases d'utilisation, dans le courant du III^c s. ap. J.-C. (fig. 26).

Enfin, l'empierrement relevé lors de la fouille des couches de démolition supérieures pourrait correspondre au pavage d'une chaussée postérieure à la voie romaine, plus étroite (5 m) et légèrement décalée vers le nord par rapport à cette dernière. Cela indiquerait alors le maintien – ou la reprise – de l'axe routier romain à une époque plus tardive, que l'étude des monnaies recueillies dans les niveaux supérieurs de la voirie permettra peut-être de préciser.



Fig. 26. Avenches/Sur Fourches. Vue d'ensemble en direction de l'est du petit bâtiment hypocausté et de son local d'angle annexe. A l'arrière-plan, vision en coupe des différents niveaux de chaussée de la voie romaine. I^{er} – III^e s. ap. J.-C.

Une zone funéraire riveraine? (fig. 25,3)

Entre la voie antique et le petit bâtiment repéré une douzaine de mètres plus au nord (fig. 25,5), s'étendait un secteur apparemment à l'air libre où ont été mis au jour les restes présumés d'une tombe à incinération, ainsi qu'une sépulture en pleine terre curieusement aménagée sur le bas-côté de la route romaine et scellée par le niveau de chaussée tardif présumé (fig. 25,4). L'individu inhumé en décubitus ventral présente la particularité d'avoir la nuque brisée au niveau de la troisième vertèbre cervicale, une cassure qui lui a certainement été fatale (fig. 27). Dépourvue de mobilier, cette tombe est postérieure aux premiers aménagements de la voirie. Son insertion stratigraphique tend à la placer entre le 3^e quart du I^{er} s. ap. J.-C. et le milieu du II^e s. ap. J.-C.

Le petit bâtiment à hypocauste et ses annexes (fig. 25,5-8)

L'élargissement ponctuel de l'une des tranchées a permis de dégager dans son entier l'hypocauste ayant équipé la seule pièce d'un petit bâtiment quadrangulaire, de 6 x 5,5 m (fig. 26). Il a été érigé dans le courant du IIe s. ap. J.-C., en retrait de la voie romaine et orienté suivant celle-ci. Son aire de chauffe se situait sur son côté occidental où a été mis au jour un petit foyer extérieur aménagé à l'embouchure d'un alandier en blocs de molasse traversant le mur de la pièce.

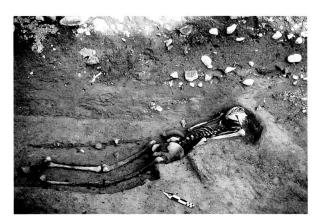


Fig. 27. Avenches/Sur Fourches. La tombe à inhumation implantée dans le bas-côté nord de la voie romaine. 3^e quart du I^e s. ap. J.-C. – milieu du II^e s. ap. J.-C.

Son mur oriental était flanqué d'une série de locaux annexes à caractère utilitaire dont les vestiges des cloisons délimitant des sols en terre battue avaient déjà été repérés en 1996 (fig. 25,6). L'un d'entre eux comportait en outre les traces d'un aménagement particulier sous la forme de petits blocs en molasse, d'une hauteur de 0,35 m et régulièrement espacés (0,30 m), ayant pu servir de support au plancher d'un entrepôt pour des matières périssables, peutêtre un séchoir (fig. 25,7). Seul le local sis à l'angle nord-est

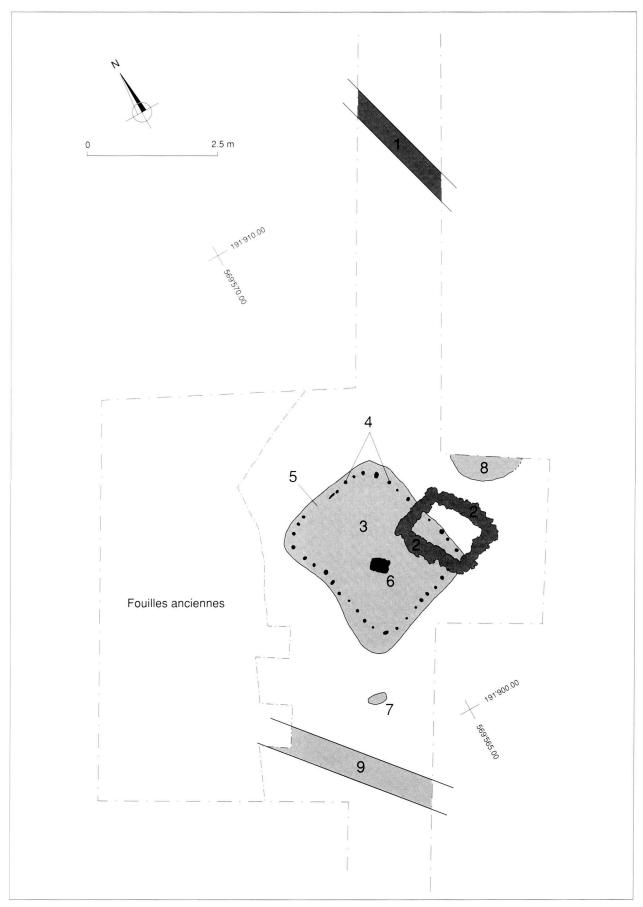


Fig. 28. Avenches/Sur Fourches. Plan schématique des structures de la tranchée nord. En foncé, les vestiges de l'époque romaine; en clair, les fosses et le fossé de la période laténienne. Les chiffres renvoient au texte.

du bâtiment était doté d'un sol en béton de chaux relativement grossier incluant quelques fragments de terre cuite (fig. 25,8). Lors d'une phase de réfection, la surface de ce local a été ramenée de 17 m² à 13 m²; ses murs ont été supprimés au profit d'un simple couvert que supportaient des montants (en bois?) prenant assise sur des chapiteaux (ou bases?) de grès en remploi. Ainsi redimensionnée, cette annexe est venue s'aligner sur la façade nord du bâtiment hypocausté contigu (fig. 26).

Les quelques vestiges architecturaux et le rare mobilier issus des niveaux de démolition du bâtiment ne nous renseignent guère sur sa fonction. L'emprise encore mal définie de la nécropole de la Porte de l'Ouest, au voisinage de laquelle il s'implante, ne permet pas de rattacher ce bâtiment au complexe funéraire dans l'état actuel de nos connaissances. Le mode d'agencement des locaux annexes, ainsi que la récolte, en 1996, de déchets d'activités métallurgiques provenant de leurs couches de démolition (AV 96/10501-10502) parlent plutôt en faveur d'un bâtiment avec dépendances à caractère économique et artisanal ayant fait partie des faubourgs résidentiels et/ou artisanaux disséminés aux abords de l'enceinte de la ville et de ses voies d'accès.

La construction semi-enterrée en pierres sèches (fig. 25,9 et fig. 28,2)

Une vingtaine de mètres plus au nord, une petite construction en pierres calcaires a été mise au jour au voisinage immédiat d'un autre bâtiment - à caractère profane? – partiellement fouillé en 1963, et dont la fermeture (?) orientale a été redégagée en 2003 (fig. 25,10 et fig. 28,1). Son orientation est-ouest, comme celle du bâtiment en question, découle vraisemblablement de la proximité de l'axe routier romain principal reliant Moudon/Minnodunum à Avenches/Aventicum, une voie non attestée qui doit se situer sous l'actuelle route cantonale (fig. 25,11). La fonction exacte de cet aménagement, dont la superstructure n'est pas conservée, reste problématique, quand bien même il possède certaines caractéristiques l'apparentant à un puits: ses quatre parois en pierres sèches reposent en effet sur un cadre en bois décomposé, délimitant ainsi une cavité rectangulaire de 1,10 x 0,70 m (fig. 29). Cependant, sa faible profondeur d'implantation (environ 1 m) suggère plutôt un réservoir destiné à récolter les eaux pluviales et d'infiltration pour la desserte des constructions avoisinantes, ou encore un silo, à moins qu'il ne s'agisse d'un puits à caractère cultuel. Or la fouille de son remplissage n'a livré aucun indice allant dans ce sens. Emise en raison d'un contexte funéraire aux limites floues, cette dernière hypothèse repose essentiellement sur le fait que la structure en question est venue se superposer, dès la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C., à l'angle sud-est d'une fosse vraisemblablement à caractère funéraire ou cultuel remontant à la période de La Tène finale (fig. 28,3). Quoiqu'il en soit, l'abandon de cette construction semble être survenue dans le courant du IIIe s. ap. J.-C., d'après le mobilier issu de son comblement.

Une fosse laténienne à caractère funéraire? (fig. 25,12 et fig. 28,3)

Une fouille en extension a permis de mettre en évidence, dans les sables naturels encaissants, une fosse de forme quadrangulaire, de 3 x 2,60 m, dont l'orientation est proche de celle de l'édicule gallo-romain qui la perturbe localement. D'une profondeur maximale de 0,70 m, cette fosse à fond plat présente la particularité d'avoir eu ses parois boisées, comme en témoigne la série d'empreintes de piquets relevée à son pourtour (fig. 29). Disposés à intervalles réguliers (20-30 cm), ces derniers devaient servir au maintien d'un coffrage de planches (fig. 28,4). Un tel agencement suppose qu'elle était destinée à rester à l'air libre durant une période indéterminée. Sur la paroi nord, le rythme des piquets s'interrompt pour laisser place à une éventuelle ouverture ayant pu fournir un accès direct à la fosse (fig. 28,5).

Le comblement de la fosse a été effectué à l'aide de matériaux hétérogènes, sablo-limoneux, argileux et organiques. Elle a été scellée par une importante couche sableuse qui formait un léger tertre et contenait les restes d'un foyer. Le niveau de circulation en relation avec l'utilisation de la fosse n'a pu être clairement observé, ayant probablement subi une érosion, tout comme le tertre de la fosse, lors d'inondations du secteur après l'occupation laténienne. C'est du moins ce que suggère l'épaisse couche de sédiments limoneux omniprésente dans la tranchée nord et qui recouvre ici la fosse.



Fig. 29. Avenches/Sur Fourches. Vue de la grande fosse laténienne à piquets en fin de fouille. A l'arrière-plan, les vestiges de la petite construction en pierres sèches du II^e-III^e s. ap. J.-C. qui chevauchait la fosse.

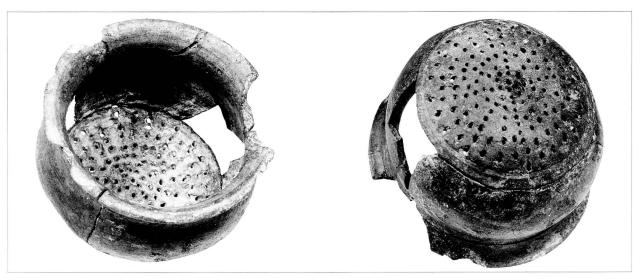


Fig. 30. Avenches/Sur Fourches. Passoire en céramique à pâte grise fine récoltée dans le remplissage de la fosse laténienne à piquets (Inv. 03/12860-3). Diam. 17,3 cm. I^{er} s. av. J.C.

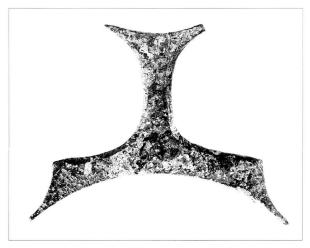


Fig. 31. Avenches/Sur Fourches. Poucier d'anse de passoire à vin en bronze découvert dans le remplissage de la fosse laténienne à piquets (Inv. 03/12860-7). Diam. 10 cm. I^{er} s. av. J.C.

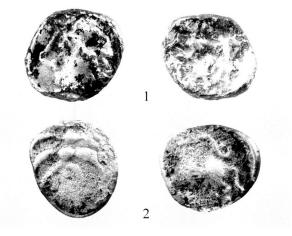


Fig. 33. Avenches/Sur Fourches. 1: quinaire éduen provenant du remplissage de la fosse laténienne à piquets (Inv. 03/12860-11 – 1,53 g.). 2: quinaire du type «Büschel» issu du niveau d'implantation de la fosse (Inv. 03/12855-1 – 1,70 g.). Echelle 2:1.

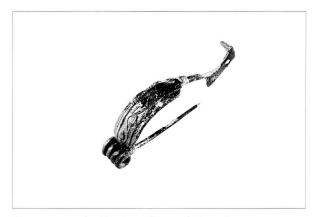


Fig. 32. Avenches/Sur Fourches. Fibule en bronze à ressort à quatre spires du type Jezerine provenant du remplissage de la fosse laténienne à piquets (Inv. 03/12860-8). L. 5 cm. I^{et} s. av. J.C.

Les décapages successifs au travers des différentes strates du remplissage de la fosse ont permis la récolte d'un mobilier archéologique disparate où prédominent les ossements animaux non brûlés, majoritairement des suidés, des ovicapridés et des bovidés. Vient ensuite le mobilier céramique, qui comprend essentiellement de la vaisselle à usage domestique, une passoire (fig. 30), ainsi que de nombreux jetons et un seul fragment d'amphore de type Dressel 1. A cela s'ajoutent une perle et un fragment de bracelet en pâte de verre, plusieurs objets métalliques, parmi lesquels figurent un poucier d'anse de passoire en bronze (fig. 31), deux fibules en fer et une en bronze du type Jezerine (fig. 32), plusieurs éléments en fer, dont une fourchette ou crochet à viande, ainsi qu'un quinaire

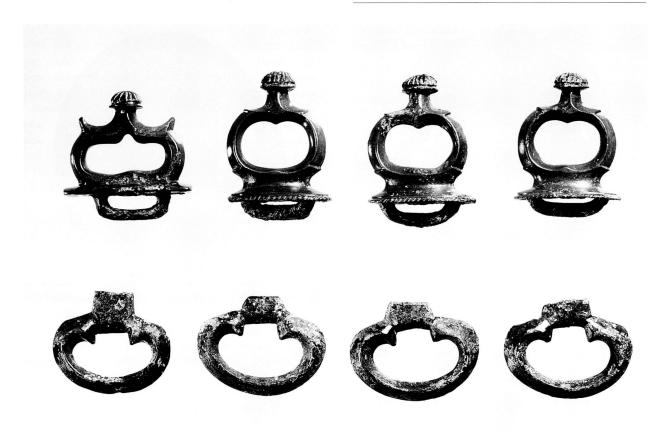


Fig. 34. Avenches/Sur Fourches. Les huit passe-guides en bronze ayant fait partie d'un harnachement de char et constituant un dépôt funéraire partiel (?) mis au jour à proximité de la grande fosse laténienne à piquets. Quatre de ces pièces possèdent un pommeau décoré d'incrustations en pâte de verre (Inv. 03/12843-1 à 8). Largeur 3,5 à 5 cm. I^{er} s. av. J.-C.

éduen (fig. 33,1). Deux autres quinaires, dont un du type «Büschel» (fig. 33,2), ont été découverts aux abords immédiats de la fosse, l'un dans son niveau d'implantation, l'autre dans les sédiments limoneux qui la coiffent. Cette structure renfermait en outre des restes de bois calcinés, jetés ou déposés intentionnellement au fond de la fosse (fig. 28,6), ainsi qu'une très faible quantité d'ossements brûlés qui *a priori* ne semblent pas être d'origine humaine. Le survol de l'ensemble du mobilier fait remonter cette fosse au I^{cr} s. av. J.-C. L'étude qui s'ensuivra permettra très certainement de resserrer cette large fourchette chronologique.

Les plans de répartition des différentes catégories de mobilier ne mettent en évidence aucune organisation ou mise en scène particulière à l'intérieur de cette fosse dont la fonction exacte reste sujette à caution. L'absence d'ossements humains – qui doit encore être certifiée – tend à écarter l'hypothèse d'une tombe. L'agencement particulier de la fosse, ainsi que l'aménagement d'un foyer dans la partie sommitale de son comblement suggèrent la pratique de rituels funéraires et/ou cultuels difficiles à appréhender. Quant à son mobilier, il privilégie la piste d'une fosse à caractère funéraire: en effet, plusieurs pièces céramiques surcuites sont susceptibles de provenir d'un bûcher voisin, tandis que l'importante quantité d'ossements animaux, les espèces et le nombre d'individus en présence, ainsi que la vaisselle à boire, l'amphore vinaire

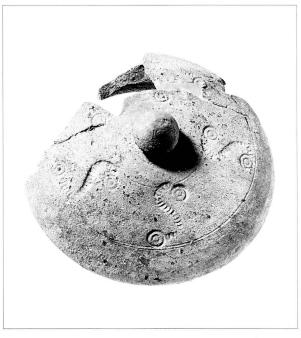


Fig. 35. Avenches/Sur Fourches. Couvercle d'urne funéraire (?) en pâte grise et à décor estampé, découvert en 1963, au voisinage de poches cendreuses et d'ossements, à une quarantaine de mètres à l'ouest de la zone explorée en 2003 (Inv. 63-2657, K 2419). Diam. 9 cm.

et la fourchette ou crochet à viande paraissent témoigner d'un banquet funéraire. Mais que penser des éléments de parure et du quinaire également présents dans le remplissage?

Par ailleurs, le contexte funéraire semble pouvoir être confirmé par la mise au jour d'une plus petite fosse charbonneuse qui renfermait huit passe-guides en bronze appartenant à un harnachement de char (fig. 34). Aménagée à proximité de la grande fosse, et peut-être en relation avec celle-ci, cette structure peut en effet correspondre à un dépôt funéraire partiel (fig. 28,7). A signaler encore l'apparition, en limite de fouille orientale, d'une troisième fosse aux dimensions probablement aussi grandes que la première, mais qui n'a pas fait l'objet d'investigations plus poussées (fig. 28,8). Enfin, cet ensemble de fosses était peut-être délimité à l'ouest par un fossé en forme de cuvette évasée, large de 0,50 m pour une profondeur d'une tren-

taine de centimètres à peine, dont l'extension nord a été occultée par les fouilles anciennes (fig. 28,9).

Le rapprochement de ces structures avec les restes d'une urne funéraire contemporaine exhumée en 1963 une quarantaine de mètres plus à l'ouest (fig. 25,13 et fig. 35), parle en faveur d'une zone funéraire laténienne d'une certaine ampleur. Dans l'attente de leur étude exhaustive, ces nouvelles découvertes apportent d'ores et déjà un précieux complément aux trouvailles funéraires de la même période faites *intra muros* et relancent le problème des origines d'Aventicum.

F. Eschbach – J. Morel, avec la collaboration de S. Frey-Kupper, d'A. Mazur et de M.-F. Meylan Krause Archeodunum SA - FPA

7. Avenches / Au Milavy

CN 1185, 569 050/191 800. Altitude 442,50 m.

2 et 8 juillet 2003.

Sondages préliminaires. Surface explorée: env. 100 m².

Investigations, documentation: A. Pantet.

Références bibliographiques: BPA 40, 1998, p. 173-208.

Le projet de construction d'un vaste centre commercial au lieu-dit *Au Milavy* a motivé l'ouverture anticipée d'une vingtaine de sondages de vérification dans une zone *extra muras* rarement explorée, à 500 m environ au sud-ouest de la ville antique (fig. 1,7). A l'instar du secteur fouillé à proximité il y a quelques années à l'occasion de la correction des eaux de la Longeaigue, cette parcelle était en effet susceptible de livrer des vestiges à caractère funéraire, en bordure de la voie romaine quittant Avenches en direction d'Yverdon et dont le tracé doit coïncider avec celui de la route cantonale actuelle.

Ces investigations préliminaires n'ont cependant donné lieu à aucune découverte particulière. Profondes de 0,80 à

2,30 m et pratiquées à intervalle régulier sur cette parcelle de 30'000 m², ces tranchées ont permis de constater l'absence de niveaux archéologiques, le substrat naturel limoneux étant ici scellé par un remblai de près de 1 m d'épaisseur, puis par le couvert végétal.

On peut s'attendre à ce que la construction, début 2004, d'une station service et de lavage et, plus encore, la création d'un giratoire d'accès à ce centre commercial depuis la route cantonale, nous apportent quelques précisions concernant la voie romaine elle-même.

A. Pantet FPA

8. Avenches / En Selley - théâtre

Théâtre.

CN 1185, 570 300/192 200. Altitude 455 m.

25 août – 3 octobre 2003.

Ensembles MRA: AV 03/13001-13067.

Fouilles programmées (sondages). Surface fouillée env. 50 m².

Investigations, documentation: G. Matter, A. Mazur, K. Mazur, G. Vietti, E. Rubin.

Références bibliographiques: Fouilles (et réfections) du Pro Aventico, BPA 3-14, 1890-1944; E. Secretan, Aventicum, son passé et ses ruines, Lausanne, 1919, p. 72-80; H. Bögli, Aventicum, La ville romaine et le Musée, GAS 19, 1963, p. 30-33; BPA 40, 1998, p. 211-212; G. Matter et al., Die Sondierungen am römischen Theater, En Selley, Avenches 1998/1999, BPA 41, 1999, p. 147-198; ASSPA 83, 2000, p. 229-230; BPA 44, 2002, p. 164-166; ASSPA 86, 2003, p. 229.

Trois campagnes de sondages ont été planifiées dans le cadre du projet de recherche consacré au théâtre romain d'Avenches, avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique. La seconde de ces campagnes a porté principalement sur le fossé défensif du Bas-Empire repéré à l'occasion des fouilles de 1998 et 1999 (fig. 1,8).

Les recherches de l'année 2003 ont en outre permis de régler, par des sondages ponctuels, plusieurs points de détail d'ordre architectonique, importants pour l'appréhension de l'édifice.

Quatre sondages (\$ 58-\$ 61) ont été réalisés (fig. 36). En fonction des vestiges rencontrés, ces secteurs ont été ouverts à la pelle mécanique, puis en grande partie explorés manuellement.

Sondage S 1/S 58

L'objet central de la campagne de sondages de 2003 a été, comme on l'a dit, le fossé défensif du Bas-Empire St 93. Dans cette perspective, la partie nord du sondage S 1, effectué dans le cadre de la fouille TRA 98, a été rouverte à la pelle mécanique. Ce tronçon de la tranchée S 1 recoupait perpendiculairement le fossé défensif St 93 creusé à cet endroit parallèlement à la façade du théâtre. A partir du profil ouest du sondage de 1998, un secteur (S 58) a été exploré en surface à l'ouest de S 1 (fig. 36). Les indications fournies par la coupe stratigraphique recoupant la structure ainsi que les observations effectuées dans les sondages antérieurs S 29 et S 35 situés à quelques mètres à l'ouest ont fourni une base de référence optimale pour la fouille. Il a ainsi été possible de décaper couche par couche les niveaux scellant le fossé de même que les strates de son comblement et de compléter les informations tirées de la lecture de la coupe par des observations précises opérées durant la fouille de surface. A la fin de ces opérations, il a ainsi été possible de documenter un profil spectaculaire du fossé, sur une longueur de près de 7 m et une hauteur supérieure à 3 m (fig. 37).

Ces travaux ont livré des informations intéressantes sur le mode d'aménagement du fossé de même que sur sa relation avec les structures rattachées à la phase d'utilisation du théâtre. Les couches de comblement du fossé ont en outre fourni des indices importants sur l'ultime affectation du théâtre inclus dans un dispositif défensif. Par ailleurs, pour la première fois, il a été possible d'exploiter de façon systématique les niveaux scellant le fossé et d'en tirer des informations précises sur les activités exercées dans ce secteur, depuis la fin de l'époque romaine jusqu'au Moyen Age, voire durant la période moderne. Il a été possible par exemple de repérer plusieurs niveaux de circulation du Bas-Empire et post-romains, sans doute en partie liés à des travaux de démantèlement et de récupération des matériaux pierreux effectués au théâtre.

Sondage S 59

Le sondage S 59 (fig. 36 et fig. 38) a lui aussi été positionné en fonction d'un secteur exploré antérieurement, à savoir le sondage S 56 effectué en 2002. Le but de l'opération était d'examiner en détail le mur d'*orchestra* M 30 et le soubassement St 116 aménagé contre le parement interne du mur, de façon à mieux appréhender l'architec-

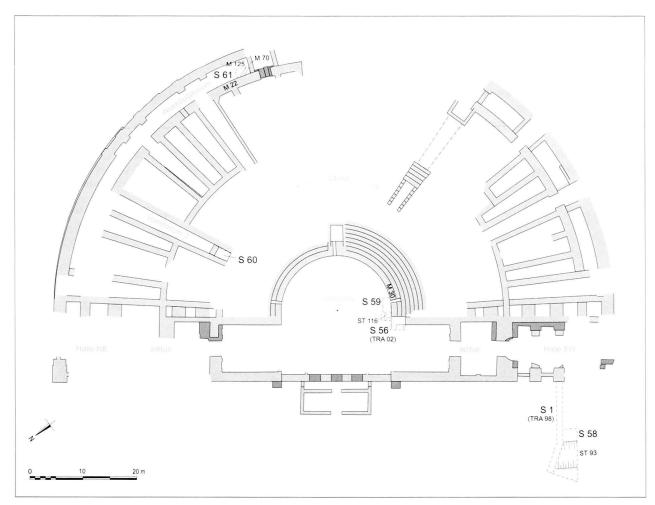


Fig. 36. Avenches/En Selley, théâtre. Plan de situation des sondages 2003, S 58 à 61.

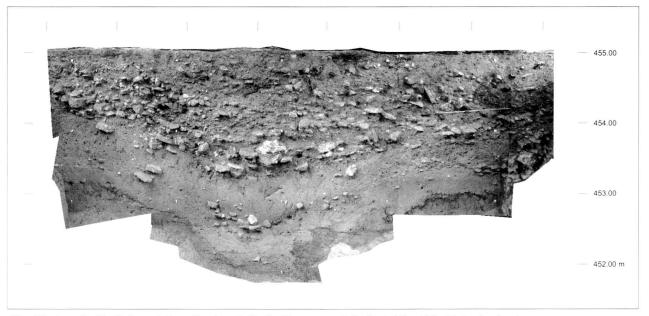


Fig. 37. Avenches/En Selley, théâtre. Sondage S 58. Profil transversal du fossé défensif St 93 (orthophoto).



Fig. 38. Avenches/En Selley, théâtre. Sondage S 59. Le mur d'orchestra M 30 avec son ouverture évoquant une canalisation. Vue de l'est.

ture de la prohédrie et du passage situé entre la prohédrie et le premier rang de spectateurs. De nouveaux indices ont en outre pu être récoltés en rapport avec la fonction jusqu'alors obscure des deux dispositifs évoquant des canalisations, aménagés symétriquement dans le mur M 30: il pourrait s'agir là de dispositifs servant à l'évacuation en direction de l'orchestra des eaux provenant des remblais de la cavea et des gradins.

Sondage S 60

La motivation de l'ouverture du sondage S 60 touche à l'historique des recherches (fig. 36). Le journal des fouilles de 1940 au théâtre nous apprend en effet que furent enterrées à cet endroit, soit au débouché du *vomitorium* 2, près de 15 caisses de céramique récoltée durant ces travaux. On avait alors considéré ce mobilier comme indigne d'être conservé, contrairement aux trouvailles déposées dans les



Fig. 39. Avenches/En Selley, théâtre. Sondage S 61. Au centre, le mur M 125 antérieur au théâtre; à droite, le mur périphérique intérieur du théâtre M 22; en haut, le mur M 70. Vue du nord.

collections. Un survol du matériel réexhumé permet de penser que ces trouvailles ne proviennent peut-être pas toutes des fouilles du théâtre, mais qu'une partie d'entre elles est issue des recherches réalisées au temple du Cigognier en 1938 et 1939. Ce constat réduit hélas fortement le potentiel d'information relatif à la problématique du

théâtre. Du point de vue de l'histoire des recherches archéologiques, il est néanmoins intéressant de saisir les modalités de la sévère sélection opérée parmi les trouvailles effectuées à cette époque, qui conduisaient à déposer certaines d'entre elles dans les collections, à en réenterrer d'autres ou alors à les éliminer.

Sondage S 61

Ce sondage a été effectué dans le but de repérer, dans l'emprise du *deambulatorium* (fig. 36), d'éventuels niveaux de circulation contemporains du théâtre encore conservés et d'explorer les niveaux sous-jacents, antérieurs à la construction de l'édifice. En ce qui concerne le premier objectif, les observations faites au contact des couches de destruction postérieures au théâtre et des niveaux inférieurs antérieurs à son édification n'ont mis en évidence aucun vestige conservé de sol aménagé. Les dépôts antérieurs à la construction sont quant à eux conservés sous la forme d'une séquence stratigraphique comprenant plusieurs phases sur une hauteur d'environ 1,2 m. Les vestiges d'un

mur appartenant à un bâtiment antérieur (M 125) ont en outre été repérés (fig. 39). Ce mur ainsi qu'une partie des couches rencontrées peuvent être corrélées avec les découvertes faites en 1998 dans le sondage S 13 à l'extérieur du théâtre. La séquence stratigraphique antérieure au théâtre a livré pour la première fois des indices précis sur la nature de l'occupation et le développement architectural du secteur durant la longue période précédant la construction du théâtre. Le mobilier associé fournit en outre de nouveaux repères chronologiques pour le démarrage du chantier de cet édifice public.

G. Matter FPA (traduction D. Castella)

Crédits des illustrations:

Fondation Pro Aventico sauf fig. 30-32, 34, 35: photos MRA, J. Zbinden, Berne; fig. 33: photo MRA, A. Schneider.